

Grande crèche

Les Enfants du Parc

PROJET D'ETABLISSEMENT



Véronique ALEXANDRE, Présidente



MAJ Septembre 2025

INTRODUCTION

Le projet d'établissement permet la mise en œuvre de la charte nationale de l'accueil du jeune enfant selon 10 principes.

Dix grands principes pour grandir en toute confiance :

- 1. Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.*
- 2. J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.*
- 3. Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli(e) quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.*
- 4. Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel(le)s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.*
- 5. Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.*
- 6. Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.*
- 7. Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.*
- 8. J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.*
- 9. Pour que je sois bien traité(e), il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants.*
- 10. J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.*

Ces écrits sont indispensables car ils nous serviront de base de réflexion pour évoluer avec le temps autour d'un socle commun essentiel à la cohésion de l'équipe. La Directrice, le Référent Santé Accueil Inclusif et l'éducatrice de jeunes enfants sont garantes de l'application de ce projet au sein de la structure.

TABLE DES MATIERES

I.	LE PROJET D'ACCUEIL	5
A.	PRESENTATION DE LA STRUCTURE PROJET D'ACCUEIL	5
1.	Implantation géographique et présentation des locaux.....	5
2.	Historique, capacité, mode de financement.....	6
3.	Les conditions d'accès	6
B.	LES PRESTATIONS D'ACCUEIL PROPOSEES	6
1.	Les 3 types d'accueils proposés	6
2.	Les dates de fermetures	7
3.	L'encadrement choisit	7
4.	Accueil d'enfant en surnombre	7
C.	PRISE EN CHARGE DE L'ACCUEIL D'ENFANTS OU DE PARENTS EN SITUATION DE HANDICAP OU ENFANT ATTEINT DE MALADIE CHRONIQUE	8
1.	L'enfant en situation de handicap ou porteur de maladie chronique	8
2.	Les moyens mis en place	9
a.	La communication enrichie par les signes.....	9
b.	Eveil sensoriel avec une approche snoezelen	10
3.	Modalités d'accueil du parent en situation de handicap	10
D.	COMPETENCES PROFESSIONNELLES MOBILISEES	10
1.	Présentation de l'équipe pluridisciplinaire	10
2.	Organigramme du personnel	11
3.	Rôle et missions de chaque professionnel et des intervenants.....	12
4.	Le travail d'équipe	16
a.	Les réunions d'équipe	16
b.	Journées pédagogiques.....	16
5.	Des intervenants extérieurs.....	17
6.	L'accueil des stagiaires et des apprentis.....	17
E.	Modalités d'application d'analyses de la pratique et de formation	17
II.	LE PROJET EDUCATIF :.....	18
A.	Nos valeurs.....	18
B.	Dispositions d'accueil et aménagement de l'espace	19
C.	Le projet pédagogique.....	20
a.	Le jeu et les activités	30
b.	L'approche artistique culturelle et sensorielle	32
c.	L'égalité garçon fille	33
d.	Les jeux provenant du domicile et objets de valeur.....	34
e.	La communication gestuelle associée à la parole	34
III.	LE PROJET SOCIAL ET DEVELOPPEMENT DURABLE.....	36

A. PROJET SOCIAL	36
1. Historique	36
2. Intégration de l'établissement dans son environnement social.....	37
3. Nos partenaires.....	39
4. Action en faveur du soutien à la parentalité	39
B. DEVELOPPEMENT DURABLE	40
1. L'alimentation	40
2. Lutter contre les perturbateurs endocriniens	40
3. Les couches utilisées.....	41
4. Nettoyage alternatif.	41
5. La réduction des consommations énergétiques.....	41
6. Le remplacement du plastique.	41
7. Améliorer les conditions de travail du personnel	42
IV. CONCLUSION.....	42

I. LE PROJET D'ACCUEIL

A. PRESENTATION DE LA STRUCTURE PROJET D'ACCUEIL

1. Implantation géographique et présentation des locaux

« Les Enfants du Parc » est une grande crèche de type associatif, situé au 60 *Allée du Pont de la Sarre* à Clermont-Ferrand près de la gare sur le site du parc technologique de La Pardieu.



Directrice : Nathalie BASCOUL, infirmière puéricultrice.

Notre établissement bénéficie d'une superficie de 550m² avec un espace extérieur destiné aux enfants de 200m².

- ★ Le rez-de-chaussée du bâtiment est réservé à l'accueil des parents et des enfants et se compose de
 - 3 salles de vie
 - 1 petite salle d'activités et ou de repas pour le groupe des souriceaux
 - 2 salles de bains
 - 6 dortoirs
 - 1 SAS d'entrée
 - 1 vestiaire pour les enfants
 - 1 cuisine de préparation et sa réserve de marchandises
 - 1 WC avec accès handicapés
 - 1 biberonnerie
 - 1 buanderie
 - 1 bureau
- ★ L'étage est réservé au personnel
 - 2 vestiaires
 - 2 WC
 - 1 Douche
 - 1 salle de repas et de réunions
 - 1 coin détente pour le personnel
 - 1 espace de rangement

Le bâtiment fait l'objet de remises à niveau régulières (équipements, aménagements, peintures...).

2. Historique, capacité, mode de financement

La structure a ouvert ses portes le 4 février 2008

Elle peut accueillir 45 enfants depuis le 1^{er} décembre 2016 avec l'accord du président du Conseil départemental.

Notre établissement fait partie des grandes crèches depuis le décret du 31 août 2021, et son financement est assuré avec un fonctionnement PSU (financement direct de la CAF au moyen de la Prestation de Service Unique)

3. Les conditions d'accès

Ce mode de garde est réservé :

- Aux salariés des entreprises adhérentes pour 35 places. La priorité est donnée aux entreprises implantées sur le parc technologique de La Pardieu avec toutefois une ouverture aux entreprises situées hors de ce périmètre si le taux d'occupation le permet.
- La mairie de Clermont-Ferrand bénéficie des 10 autres places pour des parents résidents à Clermont-Ferrand.
- En cas de places disponibles, des familles hors entreprises et ne résidant pas à Clermont Ferrand peuvent être accueillies y compris celles engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle.

B. LES PRESTATIONS D'ACCUEIL PROPOSEES

Nous accueillons les enfants de 10 semaines à 4 ans, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Dans un souci de bien être la durée d'accueil quotidien ne devrait pas excéder 10 heures par jour.

1. Les 3 types d'accueils proposés

- L'accueil régulier

Les enfants sont connus et inscrits dans la structure selon un contrat établi avec les parents sur la base d'un nombre d'heures mensuelles, de façon régulière et récurrente. Le contrat est signé pour une durée maximale d'un an. Renouvelable sous tacite reconduction.

➤ L'accueil occasionnel

Les enfants sont connus et inscrits dans l'établissement. Les besoins sont connus à l'avance, sont ponctuels mais ne sont pas récurrents.

➤ L'accueil d'urgence

Les enfants n'ont jamais fréquenté la structure, mais dans la limite des places disponibles, l'accueil en urgence est une possibilité réservée aux familles confrontées à des difficultés ponctuelles. Il permet de soutenir des familles en difficultés et de les accompagner à court et moyen terme. Il répond à des besoins spécifiques comme un événement familial imprévu, une reprise d'activité professionnelle impromptue. Cet accueil ne pourra pas excéder une durée de 3 mois, révisable en fonction des situations particulières. La crèche peut également accueillir des enfants dans le cadre de priorité sociale, en concertation avec les professionnels partenaires. Un travail en partenariat est alors mis en place. Dans la mesure du possible une période d'adaptation sera proposée à l'enfant afin de faciliter sa venue dans la structure

2. Les dates de fermetures

Nos périodes de fermeture annuelle sont de 5 semaines, avec 4 semaines en été et une semaine entre Noël et le jour de l'an. Nous sommes également fermés les jours fériés, et faisons le pont du vendredi de l'Ascension

Les familles peuvent trouver ces informations qui sont susceptibles d'être modifiées chaque année, au moment de la signature du contrat et par affichage au sein de la structure au minimum 2 mois à l'avance

3. L'encadrement choisit

L'encadrement professionnel est prévu pour garantir le rapport pour

- ☐ 1 professionnel pour 5 enfants qui ne marchent pas
- ☐ 1 professionnel pour 8 enfants qui marchent.

4. Accueil d'enfant en surnombre

Selon l'arrêté du 8 octobre 2021 notre établissement est susceptible d'accueillir des enfants en surnombre

Le Code de la santé publique (article R.2324-27) – modifié par le décret du 30 août 2021– prévoit en effet que "*le nombre maximal d'enfants simultanément accueillis peut atteindre **115%** de la capacité d'accueil prévue par l'autorisation du président du conseil départemental ou figurant dans la demande d'avis qui lui a été adressée*", sous réserve du respect d'un certain nombre de conditions. L'arrêté précise surtout que le taux d'occupation hebdomadaire de l'établissement ne peut excéder **100%** de la capacité horaire hebdomadaire, calculée en fonction du nombre d'heures de présence totale des enfants effectivement accueillis.

Aussi les Enfants du Parc pourraient accueillir maximum : **52 enfants**

Par ailleurs, le calcul du taux d'occupation hebdomadaire doit être consigné dans un tableau de bord justifiant le respect des dispositions liées à l'accueil en surnombre au cours des deux mois précédents.

- Les modalités d'organisation de l'accueil en surnombre

La crèche les Enfants du Parc a décidé de n'accueillir en surnombre que 6 enfants supplémentaires en raison de la taille des espaces de vie qui ne sont pas assez spacieux. Portant le nombre maximum à **51**

Aussi :

- 3 enfants seront accueillis si besoin sur le groupe des Ecureuils (Grands)
- 2 enfants sur le groupe des Marmottes (Moyens)
- 1 seul bébé sur le groupe des souriceaux (Bébés)

C. PRISE EN CHARGE DE L'ACCUEIL D'ENFANTS OU DE PARENTS EN SITUATION DE HANDICAP OU ENFANT ATTEINT DE MALADIE CHRONIQUE

« Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille. »

Principe 1 charte nationale de l'accueil du jeune enfant

1. L'enfant en situation de handicap ou porteur de maladie chronique

Les enfants porteurs d'un handicap ou atteints d'une maladie chronique pourront être accueillis au sein des Enfants du Parc dans la mesure où son handicap est compatible avec :

- La vie de l'établissement
- L'agencement des locaux
- Le personnel (est en nombre suffisant et qualifié)
- Le matériel spécifique nécessaire est prévu

Chaque situation sera évaluée individuellement, en équipe pluridisciplinaire (l'équipe, le RSAI, le médecin conseil de l'établissement et les partenaires prenant en charge l'enfant). La famille est intégrée au sein de l'équipe pluridisciplinaire.

L'accueil et l'intégration de l'enfant impliquent l'élaboration d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) ou d'un Projet d'Accueil Personnalisé (PAP) par la RSAI, avec la famille et l'équipe.

Le PAI définit le cadre d'accompagnement d'un enfant nécessitant un accueil et des soins spécifiques. Il est notamment mis en place pour les enfants en situation de handicap avec des troubles de la santé associés ou souffrant de maladie chronique.

Ce PAI va permettre à notre équipe de s'adapter aussi bien en ressource humaine mais aussi à l'aménagement de l'espace nécessaire à mettre en place pour répondre aux besoins de l'enfant

Une collaboration avec le CAMSP (centre d'action médico-sociale précoce)
114 Avenue de la république 63100 Clermont Ferrand Tél : 04 73 36 10 10

L'équipe travaillera en étroite collaboration avec : l'enfant, les parents, les partenaires compétents prenant en charge l'enfant (psychomotricien, kinésithérapeute, orthophoniste, psychologue, le CAMSP)

Qu'un handicap ou une maladie chronique soient décelés ou pas avant l'arrivée à la crèche ou plus tard, notre équipe pluridisciplinaire met en place un accompagnement spécifique pour chaque enfant et sa famille :

Par un repérage précoce afin d'identifier d'éventuels retards de développement, avec une orientation vers des partenaires spécialisés médecin, psychologue, kinésithérapeute, ergothérapeute, psychomotricien...

Le référent santé et accueil inclusif est à l'écoute des familles afin de les aider à entreprendre les bonnes démarches auprès des professionnels concernés.

2. Les moyens mis en place

a. La communication enrichie par les signes

L'ensemble du personnel a participé à cette formation et nous avons des remises à jour chaque année ; Cette communication bienveillante permet à l'enfant de s'exprimer même s'il n'est pas encore en capacité de parler, ce qui diminue les frustrations chez le jeune enfant car il est enfin compris ! Avant l'acquisition du langage, l'enfant peut ainsi exprimer par les gestes s'il a faim, s'il se sent fatigué ou s'il a besoin d'être changé. La

communication gestuelle associée à la parole permet également aux enfants d'être sensibilisés à l'existence de la communication non verbale.

b. Eveil sensoriel avec une approche snoezelen

Eveil sensoriel avec une approche snoezelen

Nous avons mis en place l'approche snoezelen qui a un grand attrait en crèche que l'enfant soit porteur de handicap ou non. Nous espérons prochainement former plus l'ensemble de l'équipe à ce moyen de prise en charge.

Ces espaces feutrés permettent à l'enfant en très petit nombre de découvrir un univers sensoriel et favoriser le plaisir et le bien-être. Tous les sens peuvent être mobilisés dans un endroit calme et rassurant.

Enfin les intervenants extérieurs, éducateurs spécialisés, psychomotriciens, psychologues... peuvent intervenir auprès des enfants en soutien de nos équipes à la demande des familles.

3. Modalités d'accueil du parent en situation de handicap

La crèche possède un parking disposant de 2 places de stationnement pour les parents à mobilité réduite. L'aménagement des locaux permettent l'accessibilité aux personnes à mobilités réduites sur tout le bâtiment du RDC ;

L'accès aux toilettes est également possible.

D. COMPETENCES PROFESSIONNELLES MOBILISEES

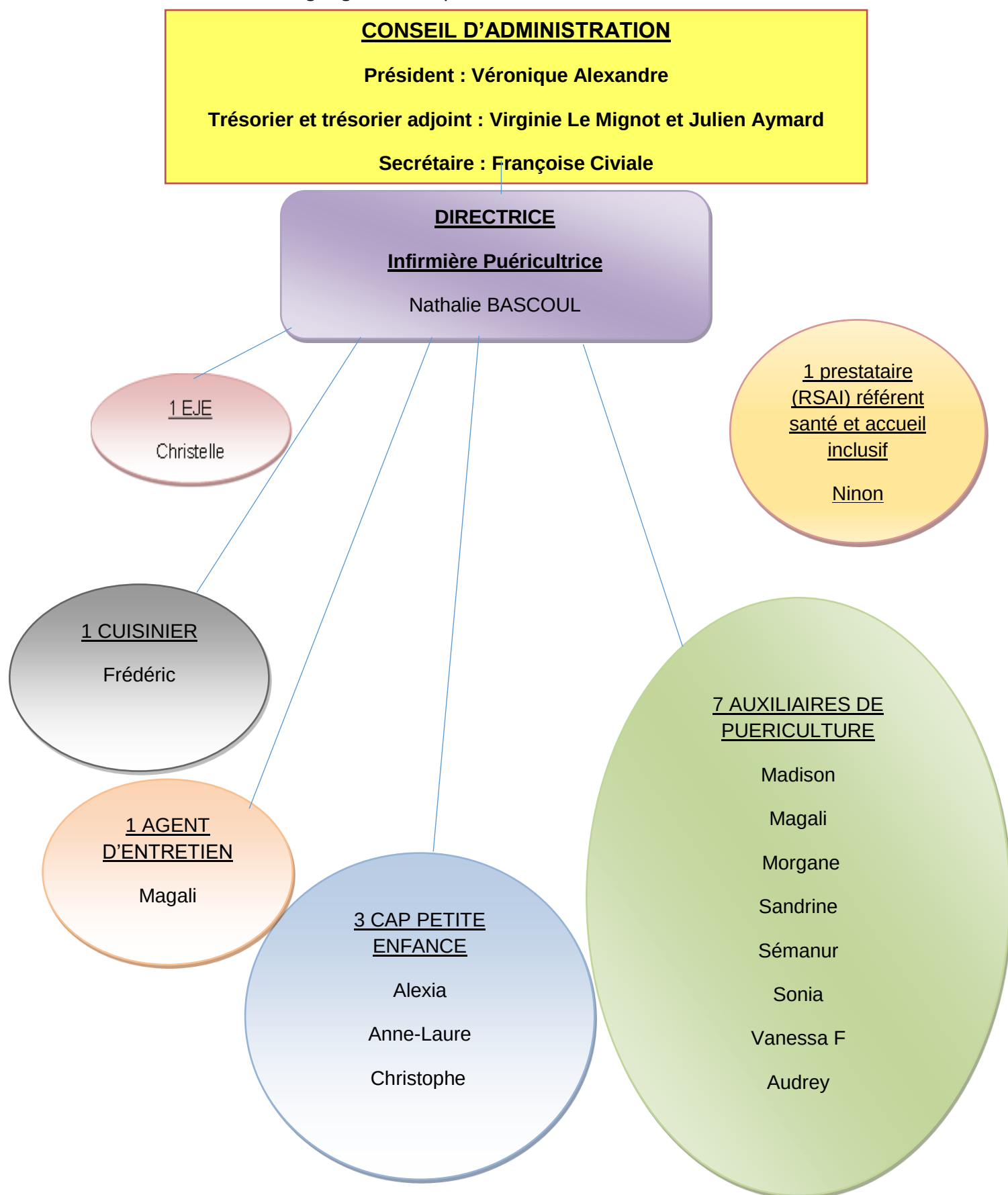
1. Présentation de l'équipe pluridisciplinaire

La pluridisciplinarité des formations et des fonctions est garante de savoir-faire définis dans les fiches de poste des professionnels

17 professionnels travaillent auprès des enfants et des familles.

- ✓ 1 Directrice infirmière puéricultrice
- ✓ 1 Référent santé et accueil inclusif (RSAI) à 30%
- ✓ 1 Educatrice de jeunes enfants
- ✓ 7 auxiliaires de puériculture
- ✓ 3 aides auxiliaires CAP petite enfance
- ✓ 1 cuisinier
- ✓ 1 agent d'entretien

2. Organigramme du personnel



3. Rôle et missions de chaque professionnel et des intervenants

La Directrice

La directrice est titulaire du diplôme d'état d'infirmière puéricultrice.

La Directrice exerce sa fonction, en liaison fonctionnelle avec la PMI (Protection Maternelle et Infantile) et la CAF (Caisse d'Allocations Familiales).

Responsable de l'établissement et animatrice de l'équipe, elle a pour mission, sous l'autorité du conseil d'administration, d'organiser et de garantir un accueil de qualité aux enfants confiés, par une prise en compte globale de tous leurs besoins.

Elle a pour mission de :

- ✓ Assurer l'organisation, la gestion de la structure
- ✓ L'encadrement, la formation et l'évaluation du personnel
- ✓ Elle met en place le projet pédagogique de la structure et veille à son application
- ✓ Elle impulse et conduit les projets
- ✓ Elle est garante du bon développement psychoaffectif et moteur des enfants
- ✓ Elle est garante de l'application des normes d'hygiène et de sécurité
- ✓ Elle gère le fonctionnement administratif et financier de la structure
- ✓ Elle accueille les familles et elle joue un rôle de prévention et d'information en matière d'éducation pour la santé
- ✓ Elle assure après le RSAI le suivi paramédical de l'enfant (vaccins - traitements médicaux – régime, PAI).
- ✓ Elle établit les factures des enfants et assure la procédure d'encaissement
- ✓ Elle élabore les statistiques pour suivre le fonctionnement de la structure et son taux d'occupation
- ✓ Elle tient à jour les registres obligatoires
- ✓ Elle assure le suivi de la maintenance du bâtiment
- ✓ Elle veille à la qualité de la restauration et au respect de l'équilibre alimentaire des repas
- ✓ Elle informe régulièrement le Conseil d'Administration de la situation financière, ainsi que de tout incident grave ou tout désaccord revêtant une certaine importance pouvant l'opposer à toute personne dont l'activité intéresse directement ou indirectement la gestion de l'établissement.
- ✓ Elle participe aux réunions du Conseil d'administration.

Continuité de direction :

En dehors du temps de travail de la directrice, le personnel suit les protocoles d'urgence médicale établis par la RSAI de la crèche. Durant les congés, les absences pour maladie ou formation de la directrice la continuité de direction est assurée de façon hiérarchique de la façon suivante :

- L'EJE

La continuité de la fonction de direction permet d'assurer les prises de décisions pour les actions urgentes sous couvert du projet pédagogique et par process validés en amont par la directrice

- Remplacement de personnel malade
 - Missions sanitaires en cas de besoin
 - Prise de décisions dans l'intérêt de l'enfant accueilli,
- En dernier recours l'auxiliaire de puériculture ayant le plus d'ancienneté au sein de la structure.



Le référent santé et accueil inclusif

Titulaire du diplôme d'état d'infirmière puéricultrice,
Il est prestataire de service et intervient 4h par mois dans la structure.
Ses missions :

- ✓ Garantir un encadrement bienveillant et sécurisant et respecter les besoins des enfants accueillis au sein de l'établissement
- ✓ Apporter son concours pour la période de familiarisation, le bien-être et le bon développement de l'enfant et de ses besoins à la crèche
- ✓ Informer, sensibiliser et conseiller la direction et l'équipe en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en situation d'handicap ou atteints de maladies chroniques
- ✓ Veiller à la mise en place de toutes mesures nécessaires à l'accueil inclusif des enfants en situation de handicap, et de la mise en place des traitements
- ✓ Assurer la mise en place PAI en collaboration avec le médecin traitant de l'enfant.
- ✓ Assurer les actions de promotions de la santé auprès des professionnels et des familles.
- ✓ Contribuer en collaboration avec la directrice au repérage des enfants en danger ou en risque de l'être et à la transmission des informations préoccupantes
- ✓ Collaborer avec la direction à l'élaboration des protocoles.
- ✓ Présenter et expliquer à l'équipe les protocoles utilisés
- ✓ Examiner l'enfant avec l'accord des parents afin de l'orienter vers une consultation médicale
- ✓ Avec l'accord des familles peut consulter le médecin traitant de l'enfant.

En cas d'absence de la directrice, il assure la continuité de la fonction de direction.

L'éducatrice de jeunes enfants

Titulaire du diplôme d'Etat d'éducateur de jeunes enfants, sous l'autorité de la directrice de la structure elle a pour mission :

- ✓ De travailler dans le respect du projet éducatif de la structure en veillant à ce que ses collègues de travail l'applique, et en ayant pour objectif l'amélioration de la prise en charge de l'enfant.
- ✓ De veiller à la sécurité physique, affective et santé de l'enfant.
- ✓ Responsable d'un groupe d'enfants d'une section, elle garantit l'harmonie de ce groupe.
- ✓ Veiller à optimiser l'environnement spatial, social et affectif de son groupe d'enfants pour favoriser le respect du rythme et des besoins propres à chaque enfant.
- ✓ D'être à l'écoute des parents et de leur apporter des réponses adaptées.
- ✓ De guider l'enfant dans le respect de soi, de l'autre et de son environnement.
- ✓ De considérer l'enfant comme une Personne et l'aider à s'épanouir.
- ✓ De travailler en collaboration avec les autres professionnels de la structure afin de valoriser les compétences de chaque profession.
- ✓ D'être le médiateur au sein de son équipe ainsi qu'avec la direction.
- ✓ De contribuer à faire de la structure un lieu d'accueil, d'éveil, et de vie.
- ✓ D'être responsable de la structure en l'absence de la directrice et du référent santé.

En cas d'absence de la directrice et du référent santé, elle assure la continuité de la fonction de direction.

L'auxiliaire de puériculture

Titulaire du diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture, sous l'autorité de la directrice elle a pour mission :

- ✓ D'accueillir l'enfant et de favoriser son développement, sa socialisation de s'assurer de son bien être dans le respect du projet pédagogique de la structure.
- ✓ Assurer les soins d'hygiène et de confort (change, DRP...) tout en veillant au respect de la pudeur de l'enfant.
- ✓ Effectuer et s'assurer de la bonne préparation des biberons, ainsi que de leur nettoyage et de leur stérilisation.
- ✓ En l'absence de la directrice elle a délégation pour l'administration des médicaments sur prescription médicale uniquement.
- ✓ De veiller au respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- ✓ D'être à l'écoute des parents et de leur apporter des réponses adaptées.

- ✓ De guider l'enfant dans le respect de soi, de l'autre et de son environnement.
- ✓ De considérer l'enfant comme une Personne et l'aider à s'épanouir.
- ✓ De travailler en collaboration avec les autres professionnels de la structure.
- ✓ Contribuer à faire de la structure un lieu d'accueil, d'éveil, et de vie.

Exceptionnellement en cas d'absence conjointe de la directrice, du référent santé, de l'éducatrice de jeunes enfants, elle assure la continuité de la fonction de direction. Cette fonction est assurée par l'auxiliaire de puériculture ayant la plus grande ancienneté dans la structure



L'aide auxiliaire

Titulaire du diplôme de CAP petite enfance, sous l'autorité de la directrice elle a pour mission :

- ✓ D'accueillir l'enfant et de favoriser son développement, sa socialisation de s'assurer de son bien être dans le respect du projet pédagogique de la structure.
- ✓ De veiller au respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- ✓ D'assurer des soins de nursing auprès des enfants.
- ✓ Assure l'entretien des jeux et jouets.
- ✓ D'être à l'écoute des parents et de les orienter vers les professionnels concernés.
- ✓ De travailler en collaboration avec les autres professionnels de la structure.
- ✓ S'assurer de l'entretien du linge et de sa répartition au sein de le multi-accueil
- ✓ De participer à l'entretien des locaux.
- ✓ Contribuer à faire de la structure un lieu d'accueil, d'éveil, et de vie.



Le cuisinier

Titulaire du CAP de cuisine, sous l'autorité de la directrice il a pour mission de :

- ✓ Préparer les repas des enfants élaborés par la directrice
- ✓ Gérer ses commandes et ses stocks
- ✓ Assurer l'entretien de la cuisine en appliquant la méthode HACCP
- ✓ Il travaille en collaboration avec l'équipe encadrante
- ✓ Il est connu des enfants.

L'agent d'entretien

Sous l'autorité de la directrice il a pour mission de :

- ✓ Assurer l'entretien des locaux
- ✓ Assurer l'entretien du linge
- ✓ Il effectue les remplacements en cuisine.
- ✓ Gérer ses commandes et ses stocks
- ✓ Il travaille en collaboration avec l'équipe encadrante
- ✓ Il est connu des enfants.

Les stagiaires ou apprenti(e)s

- ✓ Participent à l'accueil quotidien de l'enfant
- ✓ Effectuent un certain nombre des tâches confiées aux professionnel(elle)s dans leur domaine de formation, sous les conseils et avec l'encadrement de ces dernier(e)s

Tous les membres de l'équipe pédagogique sont soumis au secret professionnel et ont été soumis à une demande de dossier FIJAIS (Fichier Judiciaire des Auteurs d'Infractions Sexuelles ou violentes) ainsi qu'une demande de casier judiciaire N°3

4. Le travail d'équipe

« Pour que je sois bien traité(e), il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants. »

Principe 9 charte nationale de l'accueil du jeune enfant

a. Les réunions d'équipe

Le personnel dispose de temps d'échange, sous forme de réunions d'équipe afin de mettre en place le déroulement de l'année, réfléchir à des nouveaux projets.

Elles permettent de pouvoir échanger autour de problématiques, mais également afin de pouvoir faire émerger différents types de projets à destination des enfants et de leurs familles.

Ces temps d'échanges ont lieu en dehors de la présence des enfants

b. Journées pédagogiques

La crèche ferme 3 journées par an afin de permettre au personnel de réfléchir sur des pratiques pédagogiques et leurs impacts dans le travail d'équipe. Un intervenant extérieur assurera selon ce que nous aurons défini en équipe un thème de formation.

5. Des intervenants extérieurs

Selon le projet de l'année des intervenants extérieurs participent à la vie de la crèche :

- Conteuse
- Musicien
- Mille formes

Ces intervenants apportent une approche complémentaire et différente et travaillent en collaboration avec l'équipe.

6. L'accueil des stagiaires et des apprentis

La structure accueille régulièrement des stagiaires issus de différents cursus de la petite enfance : puériculteur(trice) infirmier(e), auxiliaires de puériculture, CAP petite enfance, EJE, bac pro ASSP. C'est pour les professionnels l'occasion de transmettre leurs connaissances et leurs savoirs faire, mais aussi de faire évoluer leurs pratiques et de mener une autre réflexion au travers des questionnements des stagiaires.

Ces stages sont encadrés par une personne dédiée durant le temps de présence du stagiaire ou de l'apprenti. Ils peuvent se dérouler sur quelques jours pour les élèves de 3^{ème} à plusieurs mois selon le diplôme préparé ou s'il s'agit d'une alternance.

Les stagiaires ne sont jamais seuls avec les enfants.

Nous ne comptons pas cette personne supplémentaire dans le taux d'encadrement. Ainsi nous donnons sa place au stagiaire à côté de nous, lui laissant toute la place pour observer, questionner, essayer et apprendre.

L'organisation du stage se fait sous la responsabilité de la directrice

E. Modalités d'application d'analyses de la pratique et de formation

« J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents. »

Principe 10 charte nationale de l'accueil du jeune enfant

L'analyse de la pratique engage l'équipe à travers un travail de réflexion à partir de la présentation par les professionnelles d'une situation qui les met en difficulté ou les interroge.

Ces analyses jouent un rôle de prévention par l'échange que l'animateur propose à l'équipe.

C'est aussi un espace d'échange important qui permet à l'équipe d'évoluer ensemble dans une dynamique commune et de créer des liens professionnels cohérents.

Le travail d'analyse de la pratique ne consiste pas à « donner des leçons » ou à apporter les « bonnes réponses » aux questions que les professionnels se posent, encore moins à juger leurs pratiques. Au contraire, l'animateur (souvent psychologue ou éducateur

spécialisé) est là pour guider la réflexion, en incitant l'équipe à penser à partir du questionnement que soulève l'exercice de ses tâches quotidiennes.

L'animateur de la séance doit être compétent en la matière, extérieur à l'équipe d'encadrement des enfants et sans lien hiérarchique.

Grégory Volle : Analyste et EJE, assure ces temps d'analyse de pratiques professionnels pour les membres de l'équipe. Chaque professionnel bénéficie d'un minimum de 6 heures annuel dont 2h par quadrimestre en dehors de la présence des enfants.

Les participants et l'animateur s'engagent à respecter la confidentialité des échanges. Ces échanges ont lieu en dehors de la présence des enfants le mardi soir de 18h30 à 20h30 une fois par mois.

II. LE PROJET EDUCATIF :

A. Nos valeurs

La grande crèche « Les Enfants du parc » est un lieu de garde, d'éveil et de socialisation des jeunes enfants de 10 semaines à 4 ans. Elle veille à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants qui lui sont confiés, au bien être de leur famille, ainsi qu'à leur bon développement psychomoteur.

*« Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien
Accueilli(e) quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point
d'origine et mon port d'attache ».*

Principe 3 charte nationale de l'accueil du jeune enfant

Notre identité professionnelle s'inspire des pédagogies de Maria Montessori et d'Emmi Pikler.

L'enfant est le cœur de notre projet. C'est à son propre rythme qu'il progressera et deviendra autonome, sous l'œil bienveillant de l'équipe, dans un dialogue permanent avec les parents.

Pour ce faire l'équipe de professionnels s'est concertée pour élaborer la Charte Des Enfants Du Parc qui porte une attention toute particulière aux principes et valeurs suivants :

- L'Enfant est considéré comme une personne à part entière avec son vécu, ses particularités, sa culture, son éducation et sa famille. Le Non-jugement de la singularité de chacun est une valeur importante pour notre équipe.

- L'accueil de l'enfant et de ses parents dans un cadre bienveillant en le respectant dans son entièreté, son individualité, sa différence. Ce qui implique d'accueillir en toute bienveillance les différentes cultures et les valeurs éducatives propres à chaque famille sans jugement.
- Son développement et ses rythmes biologiques seront respectés
- L'équipe favorise son autonomie
- L'équipe est attentive à la sécurité physique en proposant un environnement adapté et sécurisé de l'aménagement de l'espace dans lequel l'enfant évolue sans se mettre en danger, dans le respect des normes d'hygiène et de sécurité.
- La sécurité affective propose à l'enfant un environnement psychologique stable et serein dans lequel il pourra s'épanouir. Cela passe par le besoin d'être rassuré, d'être respecté d'être aidé ou soutenu
- L'équipe fait preuve d'écoute et établit une communication verbale adaptée tout en mettant les limites et les repères nécessaires à sa sécurité physique et affective
- Nous veillons à conserver et valoriser la place des parents et les reconnaissons comme premiers éducateurs de leurs enfants. Nous privilégions les rencontres entre parents et professionnels, ainsi que les temps conviviaux

La crèche doit pouvoir être une continuité de la famille et réciproquement pour permettre à l'enfant de se développer en harmonie avec son environnement.

Nous créons une relation de confiance avec les familles en étant à leur écoute sans jugement.

B. Dispositions d'accueil et aménagement de l'espace

« J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil ».
Principe 8 charte nationale de l'accueil du jeune enfant

Les enfants sont répartis en 3 groupes d'âge :

- Les Souriceaux accueillent les bébés de 10 semaines à 18 mois environ.
 L'aménagement de l'espace évoluera au fil de l'année afin de s'adapter au développement des enfants.
- Les Marmottes accueillent les enfants de 12 à 24 mois environ.
- Les Ecureuils accueillent les enfants de 24 mois à 3 ans, puis sur des temps périscolaires jusqu'à 4 ans.

Afin de faciliter l'arrivée ou le départ des enfants ces différents groupes sont susceptibles de se regrouper sur certains moments de la journée.

C. Le projet pédagogique

1. L'inscription

La directrice reçoit les familles sur rendez-vous et répond à leurs demandes par téléphone ou par mail.

Lors de l'inscription aux Enfants du Parc, la directrice, explique le fonctionnement de la structure ainsi que les valeurs portées par l'équipe au travers de différents projets.

La directrice souligne que la vie en collectivité est fatigante lorsque l'amplitude horaire de présence de l'enfant excède 10 heures par jour. Aussi, idéalement, elle encourage les familles à prévoir quelques jours de vacances supplémentaires en complément des 5 semaines de fermeture annuelle.

C'est également un temps primordial et capital pour répondre aux questionnements et aux inquiétudes de la famille. Lors de cette rencontre, il sera défini ensemble la « semaine d'adaptation » de l'enfant.

Une visite des locaux sera faite afin de permettre à la famille de s'approprier les lieux pour la première fois et de se sentir accueilli au sein de la structure.

2. Information et communication sur la structure

- Une réunion d'accueil et d'informations pour les nouveaux parents est proposée entre le mois de septembre et novembre.
- Une matinée Portes ouvertes est également proposée aux familles s'inscrivant par la Mairie de Clermont-Ferrand le dernier samedi du mois de mars.

3. La période de familiarisation

Afin de faciliter l'intégration de votre enfant dans son nouvel univers, une période de familiarisation est planifiée avant la date d'entrée effective. Celle-ci permettra de faciliter la séparation avec votre enfant tout en créant un lien sécurisant avec la référente puis les personnes qui vont prendre soin de lui au sein de son groupe d'âge.

Cette période de familiarisation est variable en fonction des besoins de l'enfant ou de ses parents et peut être différente d'une famille à une autre. Elle pourra se dérouler sur une ou deux semaines (Voir en annexe le déroulement de la familiarisation).

Elle est indispensable (même en accueil occasionnel) puisque l'enfant arrive dans un environnement inconnu et qu'il a besoin de créer de nouveaux liens d'attachement, pour construire des nouveaux repères et se sentir en sécurité.

Cette période de familiarisation est réalisée individuellement lors du premier jour d'accueil avec un professionnel référent. Cette personne référente permet de tisser un lien de confiance avec les familles et l'enfant dès le premier contact. Elle prend en compte les habitudes de vie de l'enfant lors d'un entretien avec la famille.

Pour se sentir en sécurité dans ce nouvel endroit l'enfant a besoin de stabilité et de répétition. Nous proposons au cas par cas 2 schémas possibles dont les horaires peuvent être ajustables et donnés à titre indicatif :

- Familiarisation sur une semaine :
 - ✓ Lundi mardi mercredi : 3 jours identiques 9h/10h30 (1.5H)
 - ✓ Jeudi 8h30/13h avec le repas à crèche (4.5H)
 - ✓ Vendredi 8h30/16h30 une petite journée de crèche (8H)

On conseille que la semaine suivante les journées soient plus courtes.

- Familiarisation sur deux semaines :
 - 1^{ère} semaine
 - ✓ Lundi mardi mercredi : 3 jours identiques 9h/10h30 (1H)
 - ✓ Jeudi vendredi : 2 jours 9h30/11h30 (2H)
 - 2^{ème} semaine
 - ✓ Lundi 9h30/11h30 (2H)
 - ✓ Mardi mercredi : 2 jours identiques 10h30/12h30 avec les repas (2H)
 - ✓ Jeudi vendredi : 2 jours identiques : 8h30/15h avec repas et sieste (6.5H)

Les parents seront en immersion sur des temps donnés autant que nécessaire afin de créer un lien triangulaire (parents/enfant/professionnel) afin que l'enfant puisse se séparer sereinement pour profiter de ses journées en crèche. Il faut également garder à l'esprit que les familles peuvent aussi être considérées comme des visages étrangers par les autres enfants du groupe et créer un lieu insécure. Nous serons présents pour guider les familles à trouver le bon équilibre.

A moyen terme, l'ensemble des professionnels du groupe de votre enfant prendra soin de lui, la référente de cette semaine de familiarisation ne s'occupant pas exclusivement de lui, elle créera le lien pour accompagner l'enfant vers les autres professionnels du groupe.

Nous sommes conscients que confier son enfant, parfois pour la première fois, peut-être une source d'inquiétude ou d'angoisse, couplé avec la reprise du travail. Il est important qu'un climat de confiance mutuelle s'installe progressivement. N'hésitez pas à vous exprimer et à nous faire part de vos ressentis !

4. Les échanges quotidiens avec les familles

La communication avec les parents est une composante importante de l'accueil du jeune enfant. Elle s'établit au quotidien au travers des transmissions.

a. Les transmissions du matin

Cet échange du matin va permettre au personnel de prendre le relais avec l'enfant. Les transmissions ont pour objectif de mieux connaître l'enfant afin d'assurer une continuité entre la maison et le lieu d'accueil.

Elles portent sur différents volets (éléments physiologiques de l'enfant, alimentation, change, sommeil, humeur de l'enfant, centre d'intérêt du moment pour l'enfant...).

Ces informations sont demandées afin de favoriser la continuité de soin et de respecter le rythme individuel de chaque enfant.

b. La séparation

Nous prenons le temps d'accueillir et de garder l'enfant qui en a besoin dans les bras avant que celui-ci éprouve le plaisir d'aller jouer.

Au fil du temps, l'enfant prend confiance en lui et en son environnement. La séparation et l'accueil du matin se font plus sereinement.

L'équipe qui se place en posture d'accueillant est partie prenante de cette séparation. Elle participe activement au plaisir que prend l'enfant au sein de la structure en offrant une attitude d'écoute et de disponibilité à l'égard des parents et des enfants.

La séparation s'accompagne dans le temps :

Cependant, selon l'évolution de l'enfant et ses propres craintes (souvent liées à son développement ou à d'autres facteurs), certains enfants peuvent vivre des séparations plus ou moins « difficiles ».

L'équipe y est très attentive et prendra à cœur de rassurer l'enfant par sa présence physique mais aussi en accompagnant cette situation de façon verbale, avec des mots choisis et facilement compréhensibles par l'enfant et en adoptant une attitude bienveillante et sécurisante.

Enfin au moment de quitter son enfant, il est indispensable que le parent lui signifie son départ. Partir sans lui dire c'est risquer d'altérer la confiance que l'enfant a en son

parent. Il peut alors se sentir trahi en découvrant que son parent a disparu et développer de futures séparations difficiles.

L'équipe verbalise également à l'enfant le départ de son parent, parfois nous pouvons accompagner l'enfant à la vitre de la porte pour un petit « coucou » de la main.

Pour encourager l'enfant et installer une continuité, l'équipe est vigilante à disposer des jeux de façon à ce qu'ils soient attractifs créant ainsi de bonnes conditions d'accueil. Cela a pour effet de favoriser la séparation en donnant envie aux enfants d'investir l'espace. Chacun doit pouvoir trouver des sollicitations lui permettant d'explorer ses compétences du moment. Les jeux sont pensés en fonction des enfants qui seront présents et de l'évolution de chacun.

Les jeux sont rangés et renouvelés plusieurs fois dans la journée.

L'aménagement de l'espace est pensé et peut être modifié pour créer les repères nécessaires à l'accueil de chacun.

c. Les retrouvailles et transmissions du soir

Ces transmissions sont précises et individualisées tout en préservant la confidentialité de chaque enfant. Ce sont des temps d'échanges privilégiés, propice aux conseils, à l'écoute, au partage, ce qui renforce le lien de confiance parents/professionnels.

Un support écrit nous facilite ce travail pour donner au parent l'information particulière de son enfant durant sa journée à la crèche

Elles peuvent également être enrichies par des anecdotes sur la journée de l'enfant, des retours d'observation sur ses activités, ses découvertes ou ses interactions avec les autres enfants.

d. Les absences

Les parents sont tenus d'avertir la crèche le matin avant 9 heures 30 de l'absence de leur enfant afin que l'équipe et le cuisinier puisse prendre les mesures nécessaires.

Pour les vacances les parents doivent en faire part par mail à la directrice 15 jours avant la date souhaitée. Passé ce délai les vacances ne pourront pas être déduites du contrat.

e. Les maladies et les traitements

Les parents doivent veiller à ne pas confier leur enfant en collectivité lorsqu'il présente une maladie contagieuse afin d'éviter la propagation des épidémies. (COVID, Gastro-entérite, varicelle, bronchiolite, conjonctivite...)

Les traitements pourront être délivrés uniquement sur présentation de l'ordonnance, dans leur emballage d'origine et dans un sachet individuel.

A chaque nouveau traitement les parents doivent signer journalièrement le registre infirmier. S'adresser directement auprès du RSAI, et ou de la directrice ; en leur absence les auxiliaires de puéricultures seront en mesure de le faire.

5. Les soins d'hygiène corporelle

Au cours de la journée, nous sommes attentifs au respect du confort et au bien-être de votre enfant.

a. L'arrivée du matin

La toilette quotidienne, et le choix de la tenue vestimentaire sont assurés par les parents avant l'arrivée à la crèche.

Les parents doivent prévoir des affaires de rechanges (identifiées) dans le sac de leur enfant.

b. Le change des bébés

Le soin du siège des enfants est effectué à l'eau et au savon doux spécial bébé. Si vous le souhaitez nous pouvons le faire avec un produit spécifique (liniment ou autre) que vous devrez alors nous fournir.

Ces soins d'hygiène sont des moments d'échanges privilégiés entre l'enfant et l'adulte tout au long du soin. L'adulte veille à verbaliser ses gestes, il sollicite l'enfant en fonction de ses capacités, il prend le temps d'interagir et de communiquer avec lui, il est attentif à ses réactions.

c. Le change des grands et l'accompagnement de l'acquisition de la propreté

Le groupe des grands investit la salle de bain par petit groupe de 3 ou 4 enfants afin de permettre une stimulation collective. L'autonomie à l'habillage ou au déshabillage se fait aussi en imitant les copains, l'équipe accompagne verbalement ce moment en encourageant les enfants.

Afin de développer leur autonomie nous encourageons les enfants à enlever leur couche seul, puis à la mettre à la poubelle.

Des gants mouillés sont à leurs dispositions afin de pouvoir se laver seul. Nous favorisons ensuite la collaboration de l'enfant pour lui mettre une nouvelle couche debout plutôt que sur le plan de change. Cette position et sa participation permettent à l'enfant de porter sur lui un autre regard qui le fait grandir et qui l'amènera progressivement vers plus d'autonomie.

L'équipe respecte le choix et l'envie de l'enfant au moment du change, chacun peut être changé sur le tapis de change, debout ou utiliser le pot ou les toilettes.

A la crèche, nous laissons l'enfant choisir le moment où il veut être propre.

Les parents et l'équipe ont un rôle d'accompagnateurs dans l'acquisition de la propreté. Le but étant d'accompagner l'enfant vers l'autonomie.

L'équipe tient à préserver l'intimité de chaque enfant lors de ce moment de change qu'il soit réalisé de façon individuelle ou en petit groupe.

Vous trouverez en annexe une fiche qui a été réfléchiée en équipe.

d. L'hygiène corporelle

L'équipe propose aussi à l'enfant le lavage des mains, après le passage aux toilettes et avant les repas.

Après le repas les plus grands commenceront l'apprentissage du brossage des dents.

Les plus grands ont à disposition une boîte de mouchoirs ainsi qu'une petite poubelle.

De plus nous sommes respectueuses de la pudeur de l'enfant et veillons à limiter le nombre d'adultes dans la salle de change. La serviette utilisée pour le change est rabattue sur les parties intimes de l'enfant au moment du change.

6. Les temps de repas

Manger est certes un besoin physiologique mais aussi un instant de plaisir et de découverte où l'adulte doit accompagner l'enfant. Les menus sont élaborés par la directrice en collaboration avec le cuisinier qui prépare les repas sur place, avec des produits frais parfois surgelés.

a. Le repas des bébés

Les repas sont servis dans les salles de vie au début de l'année, puis lorsque les enfants mangent presque tous à la même heure une salle repas leur est dédiée juste à côté de leur espace de vie.

Le lait reste l'aliment de base jusqu'à 4 mois environs La préparation des biberons se fait dans la biberonnerie par les auxiliaires de puériculture au cours de la matinée.

➤ Lait artificiel :

Les parents doivent fournir la boîte de lait, non ouverte de leur choix. La traçabilité est assurée pour chaque boîte de lait

Les habitudes en matière de tétines, biberons en verres ou en plastique, sont respectées

Penser à bien prévenir la crèche en cas d'absence de l'enfant, pour éviter le gaspillage de lait.

➤ Lait maternel.

Les mères peuvent nous fournir du lait maternel frais ou congelé, en respectant la chaîne du froid et selon le protocole qui leur a été donné. La traçabilité est également assurée.

De plus un espace allaitement est également à la disposition des mamans qui souhaitent venir donner le sein à leur enfant.

Les plus petits commencent les repas vers les 11 heures.

Les repas sont donnés dans les bras pour les plus petits puis quand l'enfant est en capacité de s'asseoir seul sur une chaise, il mangera sur une petite chaise avec tablette amovible aidé de l'adulte puis progressivement de façon autonome sur une table en petit groupe.

Lors de la diversification alimentaire, nous tenons compte des indications des parents et du pédiatre/ médecin de l'enfant. Aussi nous vous demandons de nous signaler tout changement intervenant dans l'alimentation de votre enfant pour que nous soyons en cohérence avec vos pratiques.

Puis l'enfant grandissant va développer une motricité globale qui lui permettra de rejoindre l'espace de repas des plus grands en autonomie.

Vers l'âge de 11 mois l'enfant aura pu goûter à tout.

b. Le repas des grands

Aux environs de 11h30 c'est au tour des plus grands de commencer leur repas. Les enfants mangent sur des tables par groupe de 5 ou 6 accompagnés par un personnel bienveillant.

Tous les aliments leurs sont servis dans une grande assiette compartimentée et ils sont invités à découvrir de nouvelles saveurs ; ils apprennent ainsi à faire leur propre choix. L'entrée et le plat sont proposés simultanément laissant le choix à l'enfant de manger dans l'ordre qu'il le souhaite. Le dessert clôturera le repas.

Nous restons disponibles et à hauteur des enfants pendant tout le temps du repas, nous les accompagnons au repas s'ils en ont besoin. Nous échangeons avec chacun de façon individuelle ou en groupe. De cette façon, en plus de développer le langage, les enfants découvrent le plaisir de partager un repas tous ensemble.

Nous respectons l'appétit de l'enfant dans la limite d'une portion adaptée à son âge. Nous n'obligerons pas un enfant à manger contre sa volonté, nous l'encourageons néanmoins à goûter.

A la fin du repas, des gants de toilettes lavables sont mis à disposition de l'enfant pour qu'il puisse se débarbouiller en toute autonomie

Ces horaires sont indicatifs et peuvent être variables car nous respectons le sommeil de chaque enfant.

Chaque anniversaire est fêté à la crèche, avec la réalisation d'un gâteau par notre cuisinier, et le point culminant de la fête étant de souffler sur la ou les bougies entouré de ses petits camarades.

La première cuillère de l'enfant est la main, celle-ci favorise la découverte des textures, le plaisir de devenir autonome et de se nourrir soi-même. L'équipe laisse l'enfant libre d'utiliser sa main comme cuillère s'il le souhaite, en complément nous proposons la double cuillère.

Le moment du repas est un moment important car au-delà du besoin physiologique, ce temps nourrit également un aspect psychologique important de bien-être, de plaisir et d'échanges.



c. Régime alimentaire

Nous adaptons le régime alimentaire des enfants dans un cadre limité :

- ✱ Nous respectons les choix alimentaires de chaque famille, ainsi un enfant pourra bénéficier d'un repas sans viande si tel est la demande des parents. Par contre l'apport en protéine ne sera pas substitué. Les familles donneront le soir la viande à leur enfant.
- ✱ Dans le cadre d'une allergie alimentaire la famille devra fournir le repas de son enfant en respectant strictement la chaîne du froid.

d. L'hygiène alimentaire

La DSV (Direction des Services Vétérinaires) a un rôle de contrôle : Elle a donné son aval lors de l'ouverture de la structure. Un laboratoire passe faire des analyses 4 fois par an.

Nous appliquons les normes HACCP de la cuisine collective.

Les fruits et légumes sont lavés et stockés selon les normes.

Les températures des frigos sont relevées et notées 2 fois par jour

Des échantillons de chaque plat sont gardés pendant 5 jours en cas de contrôle.

La désinfection des locaux, plans de travail et matériels est faite quotidiennement par le cuisinier selon un protocole de nettoyage.

7. Le sommeil

Le sommeil a fait l'objet d'une réflexion d'équipe (en annexe du projet) moment important de la journée du tout petit. La crèche compte 6 chambres.

L'équipe est à l'écoute du rythme de sommeil de chaque enfant et met un point d'honneur à s'adapter aux besoins de chacun.

Chaque enfant a sa propre place définie dans les chambres.

Les enfants sont couchés sur le dos, dorment en body dans des turbulettes ou dans des « draps sacs » pour les plus grands.

Pour éviter tout accident, les enfants sont couchés cheveux défaits. Par mesure de sécurité les bijoux sont formellement interdits.

a. Les bébés et les moyens

Lors de l'adaptation nous avons recueillis les informations sur les habitudes d'endormissement de l'enfant, ce qui crée une continuité entre la maison et la crèche. Nous essayons dans un premier temps de nous calquer au plus près des habitudes de l'enfant pour ne pas le perturber.

Lorsque l'heure de la sieste arrive, les enfants, qui dorment dans des lits à barreaux, sont accompagnés par un adulte qui en fonction des enfants pourra rester pour l'endormissement à ses côtés, puis retournera dans la salle de vie. Les enfants ont des visites régulières du personnel pour surveiller leur temps de sommeil et/ou leur réveil.

Ensuite nous nous adapterons au rythme de chaque enfant et nous serons à l'écoute des signes de fatigue de chacun afin de répondre à ses propres besoins

Selon les préconisations de la PMI, nous passons voir chaque enfant toutes les 10 minutes durant leurs phases de sommeil.

L'équipe ne réveillera pas les enfants qui dorment pour prendre le repas ou pour faire une activité. Nous respectons le sommeil de chacun selon ses besoins

De plus les babyphones nous permettent dans la section d'entendre les enfants qui sont couchés dans le dortoir.

b. Les grands

Après le repas, par petit groupe de 3 ou 4, les enfants sont invités à se déshabiller et à ranger leurs vêtements dans leur casier de la salle de bain.

Une fois le passage aux toilettes effectué, les enfants se regroupent sous la tonnelle où un petit temps de lecture au calme est proposé aux enfants afin de favoriser la détente et un meilleur endormissement.

Le groupe des Ecureuils (les grands) dorment tous ensemble, soit dans des lits « barquettes » (lits bas) ou dans un lit à mi- hauteur. Un adulte reste dans le dortoir tout au long de la sieste. L'adulte fait office de présence rassurante lors de l'endormissement mais aussi en cas de réveils difficiles, ou d'envie d'aller aux toilettes

Si après un petit temps de repos l'enfant n'a pas envie de dormir, il rejoindra alors la salle de vie dès qu'un adulte sera disponible.

Chaque enfant garde son lit tout au long de l'année pour plus de repères.

Nous respectons le sommeil de chacun en ne les réveillant pas. Les levers se font échelonnés : lorsqu'un enfant se réveille, nous l'invitons à ne pas faire de bruit et se lever tout en respectant le sommeil de l'autre. Nous accompagnons individuellement chacun lors de son réveil.

Même si l'équipe s'attache à ne pas réveiller les enfants, nous pouvons être amenées à ouvrir le store ou la porte afin de permettre à l'enfant qui a beaucoup dormi de se réveiller doucement.

Cela se fera toujours en accord avec la famille et en concertation avec l'équipe, dans le but de ne pas mettre en difficulté l'enfant et sa famille lors des couchés du soir.

Le doudou et/ou la tétine a ici toute son importance, il rassurera l'enfant et l'aidera à s'apaiser pendant son sommeil. Nous ne manquons donc pas de l'emmener avec nous.

Afin de ne pas perturber le sommeil du groupe des Ecureuils il ne pourra pas y avoir de départ d'enfant entre 12h30 et 14h30, sauf rendez-vous exceptionnel pour un RDV médical et après accord de la directrice

8. Le doudou/ la tétine

Le doudou est un objet transitionnel qui facilite la séparation : il est nécessaire à l'enfant pour faire le lien entre son mode de garde et la maison.

Il rassure également l'enfant et aide à l'endormissement.

Le doudou reste à disposition des enfants.

Les sucettes sont rangées dans une boîte à compartiments ; les plus grands le font de manière autonome. Idéalement une tétine pourrait rester à la crèche. Penser aussi à avoir un doudou de secours....

Vous trouverez en annexe un document suite à une réflexion d'équipe à ce sujet.

9. Le développement le bien-être et l'éveil

« J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités ».

Principe 2 charte nationale de l'accueil du jeune enfant

a. Le jeu et les activités

« Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir ».

Principe 4 charte nationale de l'accueil du jeune enfant

« Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement ».

Principe 6 charte nationale de l'accueil du jeune enfant

o La motricité libre

Notre travail se base essentiellement sur l'observation. Nous laissons l'enfant jouer librement et découvrir par lui-même. L'environnement proposé est composé d'objets stimulants pour éveiller sa curiosité.

Nous n'intervenons qu'en cas de besoin ou si l'enfant nous sollicite.

Au quotidien suite à un travail d'observation, l'équipe pluridisciplinaire propose diverses activités à l'enfant qui lui permet de développer :

- L'éveil sensoriel
- Le développement moteur
- Le développement cognitif
- La socialisation
- Le langage

★ Pour l'éveil sensoriel, l'enfant peut toucher différentes matières, observer des couleurs variées, prendre conscience du monde sonore, s'ouvrir aux odeurs et aux goûts divers (ex : manipulation de semoule, jeux d'eau, instruments de musique, préparation culinaire ...).

★ Pour le développement moteur, ou la motricité libre, il s'agit d'amener l'enfant à prendre conscience de son corps et découvrir ses différentes possibilités, à le rendre plus à l'aise dans ses mouvements (ex : tapis d'éveil, danse, relaxation, parcours de motricité, ballons, porteurs, piscine à balles...).

En annexe vous trouverez une réflexion d'équipe sur les pédagogies LOCZY et MONTESSORI.

★ Pour le développement cognitif (raisonnement, logique) l'enfant peut faire des encastres, des puzzles, des jeux de société pour les plus grands, regarder des livres, ainsi que la motricité fine (ex : peinture, dessin, perles, gommettes...).

Par exemple, afin de donner un repère sécurisant à l'enfant, les jouets, les jeux ou les livres sont placés, en peu d'exemplaire dans un casier, toujours à la même place.

- ★ Pour la socialisation : l'enfant commence peu à peu à interagir avec l'autre, à jouer, à communiquer. Il apprend à respecter l'autre, apprend à connaître les limites, les règles qu'implique la vie en collectivité, la politesse.

Mais cela peut parfois engendrer certains conflits, ou comportements agressifs (voir en annexe une réflexion d'équipe sur les morsures)

L'espace sera aménagé de façon à ce que les enfants puissent vivre en parallèle, en ayant plusieurs jouets semblables en petite quantité et en séparant régulièrement le groupe entier en sous-groupes.

Les salles de vies comprennent différents coins à thèmes (lecture, dinette, garage, repos, poupées, ...)

L'enfant a besoin de ces interactions durant lesquelles il apprend à communiquer.

- ★ Pour le langage, l'équipe est attentive à la communication non verbale des bébés. Elle utilise la communication enrichie par les signes pour permettre à l'enfant de s'exprimer et de se faire comprendre.
Elle fait aussi attention à parler à l'enfant avec un langage adapté à tout moment (expliquer, nommer, décrire, répondre aux questions) (ex : décrire un soin en expliquant et prévenant l'enfant de ce qui va se passer, lors des comptines, sac à chansons, livres, imagiers sonores ...).
- ★ La crèche dispose d'un extérieur ludique aménagé dont nous profitons au maximum.

Chez les « Souriceaux », le bébé est installé sur le dos sur des tapis et peut se déplacer en toute liberté. Des jeux avec différentes textures sont posés à côté de lui pour éveiller ses sens. Le but est de laisser l'enfant faire ses acquisitions de façon autonome et surtout ne pas le contraindre à une position dans laquelle il ne sait pas se mettre tout seul.

« Un enfant n'est jamais mis dans une situation dont il n'a pas encore acquis le contrôle par lui-même », disait Emmi Pikler.

Les accessoires qui vont gêner le bébé (comme le transat) sont évités dans la mesure du possible.

Chez les Marmottes et Ecureuils (les plus grands) nous respectons le rythme de chacun et nous ne mettrons pas volontairement un enfant dans une situation qu'il n'a pas su maîtriser seul. Par exemple nous ne porterons pas un enfant pour le positionner sur un toboggan ou sur un porteur, draisienne... s'il ne sait pas le faire seul.

L'environnement est aménagé de façon à ce que l'enfant puisse faire des découvertes seul. Les professionnels ont un rôle d'accompagnement sans toutefois « faire à la place de » l'enfant. Ils doivent être observateurs, accompagnateurs mais leur présence physique ne doit pas être passive : ils sont AVEC l'enfant.

Citation Maria Montessori : « Aide moi à faire seul »

A chaque rentrée scolaire au mois de septembre l'équipe réfléchit à un nouveau thème qui sera le fil conducteur tout au long de l'année en cours.

- Les activités dirigées

L'adulte propose aux enfants par petits groupes, une activité avec des outils adaptés et du matériel dédié dans un espace défini.

Aucune consigne ne lui est demandée nous le laissons avec le matériel à disposition faire preuve de créativité.

Chaque enfant est libre de suivre le groupe ou non en activité, il n'y a pas d'obligation à faire la séance proposée par l'adulte

- Le jeu libre

Nous proposons aux enfants différents « outils d'exploration » à travers les jeux que nous installons et nous les faisons évoluer toute la journée. Pendant le jeu libre, un enfant peut en profiter pour essayer toutes sortes de choses. En effet, l'absence de règles offre une grande liberté à celui-ci. Il peut ainsi prendre l'initiative du jeu et décider de ce qu'il veut. Cela lui permet de se sentir plus en contrôle de son environnement et de développer ainsi sa confiance en soi. Par ailleurs, jouer avec les autres enfants, loin des adultes, apprend à l'enfant à s'affirmer, à contrôler ses émotions et ses impulsions, à négocier avec les autres et à se faire des copains.

Le jeu libre peut aider un enfant à être moins dépendant des adultes puisque cela l'oblige à faire des choix par lui-même, il gagne ainsi en autonomie. Il peut alors décider seul de : « quoi faire et comment le faire ». Il aura donc moins de difficultés à s'amuser seul.

Par ailleurs, pendant le jeu libre, l'enfant aura à trouver des solutions aux problèmes qu'il rencontre, mais sans craindre d'échouer. Il apprend ainsi à réagir aux situations difficiles toujours sous le regard bienveillant de l'adulte.

Le jeu libre permet d'utiliser un même objet de plusieurs façons, selon l'imaginaire de l'enfant. Une serviette éponge peut devenir une nappe pour préparer le dîner, une cape de super héros ou une couverture de poupée une robe, une serviette de plage et imaginer partir en vacances.... L'enfant développe ainsi sa créativité.

b. L'approche artistique culturelle et sensorielle

Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques

et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels».
Principe 5 charte nationale de l'accueil du jeune enfant

Nous proposons diverses approches artistiques aux enfants :

Au sein de la crèche :

- Ecoute de différents styles de musique
- Imagiers sonores des instruments de musique
- Kamishibai (théâtre japonais)
- Marionnettes
- Chansons, histoires
- Pâte à modeler/ Pâte à sel
- Peinture
- Sable magique/semoule
- Gommettes
- Intervenants extérieur (conteuse, comédiens...)

A l'extérieur :

- Mille formes Clermont Ferrand
- Sortie dans des fermes pédagogiques
- Jardin Lecoq
- Spectacles petite enfance

Notre projet est de développer l'état d'esprit Snoezelen (entrer en lien avec l'autre à travers des outils sensoriels et à l'initiative de l'enfant).

Nous proposons des activités permettant aux enfants de stimuler leurs sens dans un environnement sécurisé et spécialement conçu pour aider l'enfant à développer ses compétences, à s'apaiser, à prendre du plaisir pour soi et dans les interactions avec les autres.

L'enfant étant hyper sensible à son environnement et à toute nouvelle expérience, il est important de pouvoir lui proposer de nouvelles stimulations autant que des moments d'apaisement sans stimuli.

c. L'égalité garçon fille

« Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité ».
Principe 7 charte nationale de l'accueil du jeune enfant

Les enfants ont besoin d'être valorisés pour leurs compétences personnelles et non en fonction des rôles habituellement attribués à chaque genre. Il est nécessaire de veiller

à ce que les petites filles et petits garçons soient encouragés de la même manière à aller vers des activités qui suscitent leur intérêt, sans être freinés dans leur développement.

d. Les jeux provenant du domicile et objets de valeur

Les jeux ou jouets provenant du domicile ne sont pas autorisés à la crèche. Les objets dangereux (barrettes, épingles à cheveux, pièces de monnaie, billes) sont interdits. Pour les mêmes raisons de sécurité, les bijoux sont également interdits.

e. La communication gestuelle associée à la parole

Nous savons que les enfants savent communiquer avant de savoir parler. Malheureusement nous ne comprenons pas toujours le sens d'un son ou d'un geste, chaque enfant ayant le sien propre à sa personnalité ou à sa famille.

Afin de rester dans une démarche de bienveillance à l'égard de l'enfant et de lui permettre de s'exprimer (évitant ainsi également les frustrations), nous avons souhaité développer un outil nous permettant de communiquer avec l'enfant très tôt, avant même la parole.

C'est donc après une formation commune et une réflexion en équipe que nous avons décidé d'appliquer la communication gestuelle associée à la parole. En septembre 2021, les professionnels ont suivi une formation de communication gestuelle enrichie par les signes

Ainsi nous utilisons des gestes ou « signes », inspirés de la Langue des Signes Française (LSF), pour appuyer certains mots du quotidien de l'enfant comme :

« Bonjour », « dormir », « encore », « manger », « maman », « papa » etc... en plus de la parole de l'adulte.

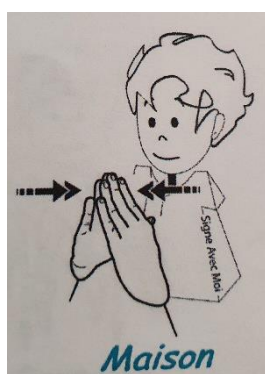
Le signe est toujours associé à la parole, il ne s'agit pas d'apprendre une nouvelle langue mais de donner au plus petit la possibilité de communiquer et de comprendre son environnement.

En faisant ce signe, nous nous mettons en position d'écoute, le signe vient en plus pour soutenir les postures. Quand on signe cela oblige à regarder, à se poser, à prendre le temps.

Cette communication permet à l'enfant d'entrer rapidement en communication avec l'adulte et d'exprimer ses besoins. Cela n'a aucune incidence sur l'apprentissage de la parole.

C'est un temps pour l'enfant. C'est un outil au service de pratiques bienveillantes. Nous ne forçons donc pas un enfant à signer s'il ne veut pas.

J'utilise la « communication enrichie par les signes » afin de m'aider à mieux communiquer et me faire comprendre.



10. Investissement des familles

Nous attachons une importance toute particulière aux moments conviviaux propices aux échanges entre parents et professionnels.

Les familles sont conviées à participer à la vie de la structure, en les invitant à différents événements tels que la fête de fin d'année, le spectacle de Noël.

Des cafés parents à thèmes sont proposés régulièrement le matin à partir de 8h30.

Vous pouvez nous retrouver soit :

- ❖ Sur notre site internet <http://www.creche-lesenfantsduparc.fr/>
- ❖ Sur la page Facebook : [Crèche les Enfants du Parc](#)
- ❖ Sur la page Instagram : [crecheenfantsduparc](#)

La qualité de l'accueil du jeune enfant nécessite une réflexion quotidienne de l'équipe. Cette réflexion évolue de jour en jour et provoque des remises en question.

Aussi, ce projet est retravaillé régulièrement en réunion pour rechercher une cohérence d'équipe et une dynamique de travail.

Enfin le projet d'établissement doit rester vivant pour être juste, l'équipe le fera évoluer en fonction des évaluations qui en seront faites.

III. LE PROJET SOCIAL ET DEVELOPPEMENT DURABLE

A. PROJET SOCIAL

1. Historique

Dans le cadre d'un projet de création d'une structure d'accueil petite enfance, des entreprises implantées sur le parc technologique de la Pardieu, ont créé l'association : « Les Enfants du Parc » le 14 septembre 2004. La structure a ouvert ses portes le 4 février 2008.

Cette association a pour objet la mise en service et la gestion d'un lieu d'accueil, de garde, d'éveil et de socialisation des jeunes enfants non scolarisés des salariés travaillant en priorité sur le parc technologique de la Pardieu.

Première structure du genre à Clermont-Ferrand, « Les Enfants du Parc » permettent aux salariés travaillant dans une entreprise adhérente à l'Association d'accéder à un mode de garde adapté, à proximité de leur lieu de travail.

En mettant en place cette structure innovante, les acteurs partenaires de cette initiative (entreprises, CAF et Conseil général, devenu depuis Conseil départemental) ont voulu faciliter la conciliation entre vie familiale et professionnelle.

Ils intègrent leur projet dans une démarche appuyée par une réflexion menée au niveau national, qui cherche à adapter les structures petite enfance à l'évolution des modes de vie des familles et des conditions de travail.

Le moyen le plus approprié pour servir cet objectif était de créer une association au sein d'un vivier d'entreprises comme peut l'être une zone d'activité.

Le principe même de l'association garantit aux entreprises la souplesse dont elles ont besoin pour adhérer au projet, et les incite à mener un travail de réflexion sur les conditions de vie de leurs salariés pour construire une structure « sur mesure », adaptée aux besoins recensés.

Un système incitatif tourné vers les entreprises

Les Enfants du Parc s'inscrivent directement dans un nouveau contexte qui vise à inciter les entreprises à participer à la création et au développement de structures d'accueil petite enfance.

En 2004, de nouvelles dispositions entrent en vigueur encore d'actualité à ce jour,

- ★ L'administration fiscale introduit un nouveau crédit d'impôt, correspondant à 50 % des sommes affectées à l'investissement et au fonctionnement des établissements de garde d'enfants.
Cette disposition s'ajoute à la déductibilité de 33,33 % prévue pour les charges à caractère social supportées dans l'intérêt du personnel.
- ★ La Caisse Nationale d'Allocations familiales, prévoit de son côté des aides à l'investissement et des subventions élargies aux entreprises par le biais du contrat enfance jusque-là réservé aux communes et communautés de communes.
- ★ **Actualisation** : l'administration fiscale octroie toujours un crédit d'impôt de 50% ainsi que 25% des charges sociales déductibles

Fort de cette nouvelle réglementation attrayante, un ensemble d'acteurs s'est alors réuni autour du projet pour mener une réflexion en commun.

2. Intégration de l'établissement dans son environnement social

Les objectifs des Enfants du Parc à l'égard des entreprises et de la région Auvergne

Au niveau régional, la crèche des Enfants du Parc répond à deux impératifs :

- ★ Renforcer l'attrait de l'Auvergne pour attirer et maintenir une population active jeune :

L'Auvergne doit faire face à une diminution de sa population active (personne qui a ou qui cherche un emploi), dans les années à venir. En raison d'une faible fécondité et d'un déficit migratoire, la pyramide des âges est vieillissante.

Il paraît donc urgent de se soucier d'attirer et de maintenir des jeunes sur la région, en trouvant des motifs d'attractivité originaux.

Parmi tous les arguments destinés à inciter les jeunes à venir s'installer en Auvergne, l'idée de favoriser la création et le développement de l'accueil des jeunes enfants peut être un atout pour la région et ses entreprises. D'autant que la jeune génération est de plus en plus sensible à tout ce qui se rapporte à la qualité de vie. Les facilités de garde d'enfants vont donc dans ce sens.

A cela, il convient d'ajouter que les jeunes couples, dont les deux conjoints travaillent (et ils sont de plus en plus nombreux, puisque les femmes occupent 46% de la population active et seront 56% en 2015) ont tendance à vouloir s'installer en dehors de l'agglomération citadine, dans des communes qui ne sont pas forcément équipées en structure d'accueil. L'absence de crèche à proximité de leur lieu d'habitation, pourrait bien les inciter à utiliser la structure la plus proche de leur lieu de travail. C'est ainsi que le mode de vie déplace la proximité non plus forcément vers le domicile, mais vers le lieu de travail.

- ★ Valoriser la zone d'activité

La création de services de proximité, comme peut l'être la garde d'enfants, est un atout pour le vivier d'entreprises qui constitue la zone d'activité.

En permettant aux salariés de concilier leur vie active avec leur vie familiale, l'ouverture d'un établissement d'accueil petite enfance est un moyen d'améliorer le cadre de vie de la zone d'activité, et donc son image.

C'est également un moyen de fédérer les entreprises autour d'un projet qui peut être un argument supplémentaire pour attirer de futurs employés à tous les niveaux, et notamment des compétences difficiles à trouver et à garder dans la région.

Les grandes entreprises, conscientes de la nécessité de diversifier les arguments et coller aux attentes des salariés de plus en plus soucieux d'équilibrer leur vie professionnelle et familiale, intègrent la proximité d'un établissement de garde d'enfants dans leur politique de recrutement.

Les petites et moyennes entreprises, elles, trouveront l'occasion d'offrir un service qui jusqu'à présent était réservé aux très grandes, et cela sans trop grever leur budget, puisqu'une entreprise ne cotise que pour ses propres salariés. Or la Pardieu compte

beaucoup de petites entreprises, qui de plus emploient souvent des personnes jeunes et donc en âge d'être confrontées à des problèmes de garde d'enfant.

La création même de ce nouveau multi-accueil devrait permettre de créer 14 emplois (équivalent temps plein).

Aujourd'hui la crèche emploie 16 personnes

Les Enfants du Parc sont donc une structure d'accueil qui place la garde des enfants au cœur d'une problématique globale : conjuguer au mieux la vie familiale et professionnelle et être un argument pour les entreprises soucieuses de recruter, fidéliser ou tout simplement répondre aux attentes de leurs collaborateurs.

3. Nos partenaires

- * CAF du puy de dôme
- * PMI du puy de dôme
- * Ville de Clermont Ferrand
- * Les entreprises de la zone de la Pardieu et autres
- * Les familles

Les objectifs des Enfants du Parc à l'égard des parents

- ✓ Offrir un lieu d'accueil à proximité du lieu de travail,
- ✓ Donner toutes les chances d'accès avec ses 45 places d'accueil,
- ✓ Faciliter la conciliation de la vie professionnelle et familiale en mettant en place un système de garde adapté aux besoins des parents qui travaillent et de leurs enfants : des horaires adéquats, un accueil en majeure partie de type régulier...
- ✓ Garantir les principes d'organisation de toute crèche, conformément aux décrets d'août 2000, 2007 et 2010 et 2021, et à l'ensemble de la législation applicable,
- ✓ Construire un partenariat avec la Caisse d'allocations familiales dans le cadre d'un système PSU et permettre de ce fait l'application de ses barèmes sur les frais de garde payés par les parents (indexés sur les revenus et le quotient familial des parents, comme dans toute crèche collective).
- ✓ Moment de convivialité avec les familles lors d'événements ponctuels, cafés parents, réunions d'informations, spectacles

4. Action en faveur du soutien à la parentalité

Le principe est d'aider les parents dans l'exercice de leur fonction parentale, pour les accompagner au quotidien dans l'éducation de leurs enfants ou les aider à faire face à des difficultés, quel que soit l'âge des enfants et quelle que soit la composition familiale. Le RSAI des Enfants du Parc, organise des actions en faveurs des familles concernant

- L'alimentation,
- Le sommeil

- L'usage des écrans et le risque de surexposition des jeunes enfants aux écrans interactifs
- La place du père.
- Etc...

L'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire de la crèche est présente pour répondre aux interrogations des familles, les accompagner ou les orienter vers d'autres professionnels.

C'est aussi améliorer l'accompagnement des familles concernées par l'annonce d'un diagnostic de handicap lors des premières années de l'enfant en renforçant les liens avec les acteurs de la santé et les acteurs du soutien à la parentalité pouvant assurer un soutien psychologique et social, en relation avec les associations de familles confrontées au handicap.

Etant une crèche d'entreprises nous ne pouvons pas développer un partenariat avec l'école maternelle du secteur pour mettre en place des actions passerelles du fait de la variété des communes de résidences des familles.

B. DEVELOPPEMENT DURABLE

Afin de réduire les actions néfastes pour la planète, Les Enfants du Parc s'inscrivent dans une démarche de développement durable à plusieurs niveaux :

1. L'alimentation

Nous faisons travailler le plus possible les producteurs locaux.

Nous privilégions l'achat des produits issus de l'agriculture biologique

Nous évitons le gaspillage alimentaire en ajustant au mieux nos commandes

Nous procédons au tri sélectif des déchets.

2. Lutter contre les perturbateurs endocriniens

La crèche s'engage à renouveler son matériel en investissant dans du matériel ne contenant pas de phtalates, de bisphénol A

- ✱ Nous disposons de quelques biberons en verres , nous demandons dans l'immédiat aux familles de fournir les biberons le temps de nous équiper entièrement.
- ✱ Les bols et ramequins des bébés sont en verre. Nous remplacerons au fur et à mesure les matières plastique contenant du polycarbonate et la mélamine

3. Les couches utilisées

Nous utilisons des couches fabriquées en Bretagne : les couches Cellulose de Brocéliande, qui ont obtenu en janvier 2022 le label engagé dans la responsabilité sociétale « catégorie exemplaire »



4. Nettoyage alternatif.

Depuis 2016 nous essayons de remplacer nos produits issus de la chimie par des procédés de nettoyage plus naturels.

- ✱ L'entretien journalier de la structure est fait par une machine vapeur au niveau des sols et du mobilier
- ✱ Nous utilisons du vinaigre blanc pour détartre les chauffe biberons.

5. La réduction des consommations énergétiques

- ✱ La crèche a procédé au relamping des anciens éclairage néons par des ampoules a LED afin de réduire la consommation d'énergie.
- ✱ L'achat d'un lavabo pour les enfants avec un système d'arrêt automatique de l'eau au bout de 5 secondes
- ✱ On envisage l'achat et la mise en place de fontaine à eau pour la boisson des enfants afin de réduire l'achat de bouteilles en plastique et d'en réduire les déchets plastiques
- ✱ Profiter de la lumière naturelle le plus possible.
- ✱ Eteindre les lumières systématiquement quand on sort d'une pièce.
- ✱ Les appareils sont débranchés tous les soirs lors de la fermeture pour ne pas rester en mode veille.
- ✱ Lors de la fermeture estivale tous les appareils électroménagers sont débranchés.

6. Le remplacement du plastique.

Nous avons remplacé les surchaussures jetable par des surchaussures en tissu, afin de réduire le recyclage de ces déchets.

Les assiettes des enfants en été changées par une matière bio sourcée 100% recyclable. (WESCO) faible émission de gaz à effet de serre, pour affirmer notre démarche éco responsable.

Dans l'avenir nous souhaiterions acheter des draps en coton bio issu de l'agriculture biologique.

7. Améliorer les conditions de travail du personnel

Offrir de bonnes conditions de travail au personnel et un lieu de vie sain et accueillant apporte une meilleure qualité de vie pour le bien-être de tous.

- * L'acquisition de mobilier ergonomique, à roulettes facile à manipuler
- * Coin détente est aménagé au profit du personnel
- * Formation sur l'ergonomie en 2022.
- * Des contrôles de la qualité de l'air sont mis en place.
- * L'installation de la climatisation

IV. CONCLUSION

La qualité de l'accueil du jeune enfant nécessite une réflexion quotidienne de l'équipe. Cette réflexion évolue de jour en jour et provoque des remises en question.

Aussi ce projet est retravaillé régulièrement en réunion pour rechercher une cohérence d'équipe, et une dynamique de travail.

Les caractéristiques essentielles sont consultables sur le site internet des Enfants du Parc ou sur le site monenfant.fr

Le projet est mis à disposition des familles sur la console devant le bureau de la direction

Le projet est communiqué aux familles lors de l'inscription ou si elles en font la demande.

ANNEXES

1- Compte rendu de l'enquête pour la création de la crèche 2004	page 43
2- Charte des Enfants du Parc	page 45
3- Charte nationale pour l'accueil du jeune enfant	page 46
4- L'adaptation	page 47
5- La communication enrichie par les signes	page 48
6- L'acquisition de la propreté	page 51
7- La charte de l'endormissement	page 54
8- Le doudou	page 56
9- La morsure	page 58
10-Le concept Lóczy	page 60
11-La pédagogie Montessori	page 62

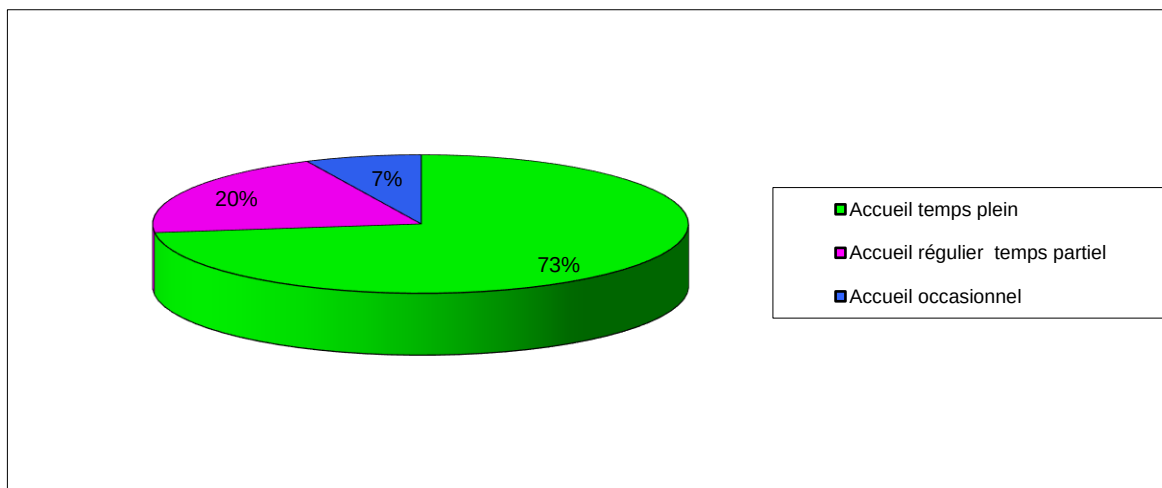
1-COMPTRE RENDU DE L'ENQUETE RELATIVE AU PROJET DE CREATION D'UN MULTI ACCUEIL SUR LE PARC TECHNOLOGIQUE DE LA PARDIEU (printemps 2004)

- ✓ 328 familles représentant 57 entreprises ont répondu au questionnaire,
- ✓ 89 % des familles en moyenne disent vouloir utiliser une structure d'accueil petite enfance pour les 0-3 ans.

La population intéressée est jeune, car la classe d'âge la plus représentée est de 30/34 ans, sachant que les femmes sont plus jeunes avec 75% de moins de 34 ans.

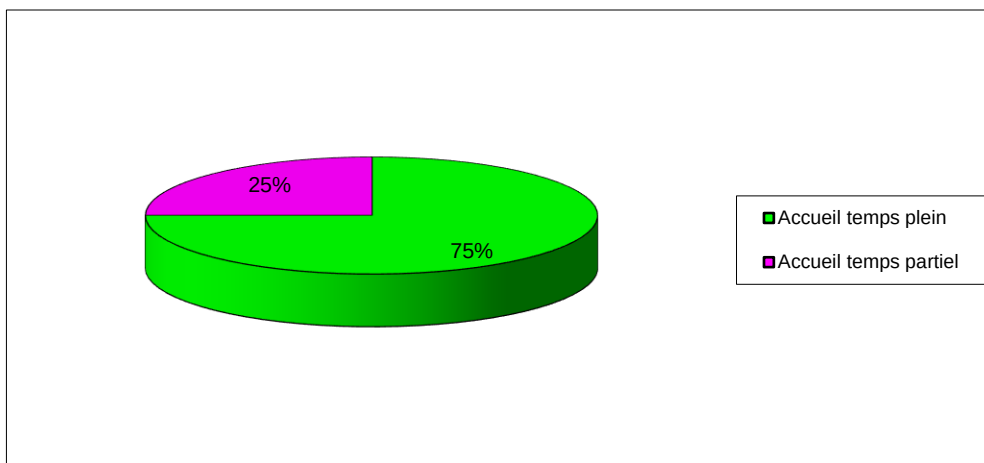
Le 1^{er} questionnaire intitulé « ***Vous attendez un enfant ou souhaitez en avoir prochainement*** » s'adresse aux salariés qui n'ont pas encore d'enfants mais qui se projettent dans l'avenir comme de futurs parents : 97% des 157 familles interrogées sur ce questionnaires plébiscitent ce mode d'accueil à proximité de leur lieu de travail.

Sur la question du temps d'accueil, l'accueil à temps plein répond à une véritable attente :



Le 2^{ème} questionnaire « ***Vous avez des enfants non scolarisés*** », concerne les parents d'un ou plusieurs enfants de 0 à 3 ans : 81% des 106 familles souhaitent l'ouverture d'une structure d'accueil.

L'accueil à temps plein recueille aussi la majorité des voix :



Parmi elles, 104 familles font actuellement garder leurs enfants.

Sur les horaires d'utilisation*,

57,3% des familles interrogées se prononcent

pour des horaires d'ouverture « classiques », c'est-à-dire de 8 heures à 19 heures.

22,75% souhaitent une ouverture avant 8 heures et **25,38%** après 19 heures.

Sur le 3^{ème} questionnaire « *Vous avez des enfants scolarisés de moins de 6 ans* », tourné vers l'accueil péri scolaire, 65 familles sont concernées. 49 d'entre elles pensent recourir aux services de la structure pendant les vacances ; 37 le mercredi ; 5 le samedi.

2-CHARTRE DES ENFANTS DU PARC

Les Enfants du Parc proposent

Epanouissement

Sécurité affective

Eveil

Nouvelles découvertes

Famille, 1^{er} éducateur de l'enfant

Activités variées

Nourriture équilibrée et préparée sur place

Temps d'échanges avec les parents

Socialisation

Doudou à disposition

Univers ludique

Pédagogie orientée vers Lóczy et Montessori

Autonomie

Respect des rythmes individuels

Câlins garantis !



CHARTRE NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

DIX GRANDS PRINCIPES POUR GRANDIR EN TOUTE CONFIANCE

- 1** Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.
- 2** J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.
- 3** Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli.e quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.
- 4** Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.
- 5** Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.
- 6** Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.
- 7** Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.
- 8** J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.
- 9** Pour que je sois bien traité.e, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants.
- 10** J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.



4-LA FAMILIARISATION

Votre enfant entre en collectivité, pour lui permettre de vivre sereinement dans son nouvel univers en toute sécurité affective et vous permettre à vous parents de nous le confier en toute sérénité nous vous proposons deux possibilités :

Familiarisation sur une semaine

1^{er} jour : Créneau horaire proposé 9h à 10h30 (1.5H)

Premier contact avec la personne « référente » de l'enfant avec échange d'informations, recueil de données, visite de la crèche.

Ensuite les parents accompagneront leur enfant dans la salle de vie et premier contact avec les copains.

Quand les parents sentiront leur enfant en confiance ils pourront le laisseront seul un petit moment

2^{ème} jour : Même créneau horaire (1.5H)

3^{ème} jour : Même créneau horaire (1.5H)

4^{ème} jour : de 8h30 à 13h (4.5H)

Les parents accompagneront leur enfant dans la salle de vie. Ils le laisseront seul quand ils se sentiront prêts.

Aujourd'hui l'enfant prendra son repas à la crèche avant le retour de ses parents.

5^{ème} jour : une journée de 8h

L'enfant passera sa première journée complète à la crèche sur une amplitude horaire plus restreinte.

Si vous optez pour cette semaine de familiarisation on vous conseille d'envisager des horaires plus réduits la semaine suivante.

Familiarisation sur 2 semaines :

Semaine 1 :

Lundi mardi mercredi : 3 jours identiques 9h à 10h30 (1.5H)

Premier contact avec la personne « référente » de l'enfant avec échange d'informations, recueil de données, visite de la crèche.

Ensuite les parents accompagneront leur enfant dans la salle de vie et premier contact avec les copains.

Quand les parents sentiront leur enfant en confiance ils pourront le laisseront seul un petit moment

Jeudi vendredi : 2 jours identiques 9h30 /11h30 (2H)

❖ Semaine 2

Lundi : 9h30 /11h30 (2H)

Reprise du début de la nouvelle semaine dans la continuité du vendredi de la semaine passée.

Mardi mercredi : 2 jours identiques 10h30 /12h30 (2H)

Avec le repas à la crèche

Jeudi vendredi : 2 jours identiques 8h30 /15 (6.5H)

Avec le repas et la/les siestes (matin et/ou de l'après -midi)

Toute l'équipe reste à votre disposition pour répondre à vos questions.

5- LA COMMUNICATION ENRICHIE PAR LES SIGNES

J'utilise la « communication enrichie par les signes » afin de m'aider à mieux communiquer et me faire comprendre.



La communication enrichie par les signes

Qu'est-ce que c'est ?

La communication enrichie par les signes emprunte des signes à la Langue des Signes Française (langue visuelle, gestuelle et non verbale) que l'on associe à des mots du quotidien énoncés à l'oral (doudou, maman, manger....).

A quoi ça sert ?

- A communiquer plus facilement : ce mode de communication permet aux tout-petits de s'exprimer par les gestes avant d'être capable de le faire à l'oral (le gestuel est mature avant les cordes vocales).
- Limiter les frustrations de part et d'autre dues aux incompréhensions.
- Stimuler la curiosité.
- Faciliter l'apprentissage de la parole.

Comment faire ?

Le principal est d'associer un geste de la langue des signes à un mot prononcé à l'oral.

A quel âge commencer à signer ?

Vous pouvez commencer à signer dès la naissance de votre enfant mais l'apprentissage débute en général vers 4/6 mois. Votre enfant ne sera pas capable de signer tout de suite, il passe d'abord par une phase d'observation. Pour reproduire les gestes, il faut qu'il est acquis certaines capacités motrices et cognitives (environ 8/10 mois quand il commence à pointer du doigt).

Par quels mots commencer ?

Par les besoins primaires : manger, boire, dormir, changer la couche, bobo, caca, pipi... puis les mots pour exprimer des ressentis (content, colère, peur...) ou nommer ce que l'on voit (véhicules, animaux, météo...).

A la crèche, on signe aussi les activités (dessin, peinture, pâte à modeler...).

Important

- Ne pas faire répéter le signe à l'enfant. On lui propose un nouveau moyen de communication qu'il peut ou non choisir d'utiliser.
- Pas besoin de corriger le signe que fait votre enfant. Il arrive souvent qu'il ne réalise pas exactement le signe, l'essentiel est qu'il se fasse comprendre (par contre l'adulte doit continuer à montrer le bon geste).

Le geste cède naturellement la place à la parole au fur et à mesure des progrès de votre enfant.

Petit plus : la langue des signes oblige à être attentif, à regarder l'autre, à avoir les mains libres, donc finit les téléphones et les écrans, on renoue avec une vie moins numérique !

6-ACQUISITION DE LA PROPRETE

L'apprentissage de la propreté marque une étape importante dans l'acquisition de l'**autonomie** de l'enfant. Il devient maître de lui-même pour exercer un contrôle sur son corps.

Mais comme pour toutes les autres acquisitions, chaque enfant a son propre rythme (On ne doit pas faire de comparaison car chaque enfant est unique).

Il n'y a **pas d'âge précis** pour devenir propre, on peut cependant situer cette période au cours de la troisième année (au plus tôt vers 2 ans, au plus tard la veille de la rentrée à l'école maternelle).

Quand l'enfant est-il prêt ?

3 impératifs nécessaires pour l'acquisition de la propreté :



Maturation physiologique

L'enfant doit atteindre une certaine maturité nerveuse pour être capable de contrôler ses sphincters (retenir et relâcher) : l'enfant est déjà capable de marcher, s'asseoir, se relever seul, monter et descendre les marches d'un escalier.



Maturation intellectuelle

L'enfant comprend ce que l'on attend de lui et doit pouvoir communiquer ses besoins et ses désirs à l'adulte : l'enfant comprend et s'exprime.



Maturation affective

L'enfant doit avoir le désir de devenir grand et de faire plaisir à l'adulte.

Il doit manifester un intérêt pour le pot.

Par exemple il est déjà capable d'offrir ses jouets (quitte à les reprendre ensuite) donc être capable de se détacher, de donner.

Les signes

- ✓ L'enfant est **capable de monter et descendre un escalier**
- ✓ Il s'exprime avec des **mots simples**
- ✓ Il peut suivre une ou deux directives simples
- ✓ Il a **envie de devenir grand**
- ✓ Il est **gêné quand sa couche est sale**
- ✓ Il reste propre (**couche sèche**) pendant plusieurs heures
- ✓ Il s'intéresse au pot et aux toilettes
- ✓ Il est capable de **monter et baisser seul sa culotte et de jeter sa couche au sale** (il est préférable de **ne plus mettre de body** ; cela serait un frein à l'autonomie)
- ✓ Il est capable d'offrir ses jouets (quitte à les reprendre ensuite)
- ✓ Il commence à affirmer son indépendance en disant « non »
- ✓ Il est fier de ses acquisitions et aime être félicité

Quelle méthode :

La meilleure méthode est celle qui permet à l'enfant de **décider seul** et qui lui laisse le temps d'apprendre.

Il est important de laisser à l'enfant la possibilité de **choisir le moment** où il veut être propre. L'apprentissage de la propreté doit se faire **naturellement**, au même titre que la motricité et l'alimentation. L'enfant doit se faire plaisir.

Il doit agir : **car c'est lui le seul maître de la situation.**

Les parents ont seulement à lui offrir un pot, à le laisser jouer avec (**le pot doit rester dans les toilettes**, l'objectif étant toujours la propreté), à lui montrer comment on s'en sert lorsqu'on est grand.

Les contraintes imposées (récompenses ou réprimandes) le mettent en situation de subir le contrôle de son corps. Il ne faut pas le forcer à aller sur son pot s'il n'en a pas envie. Il ne faut pas non plus lui laisser ses vêtements souillés sous prétexte « qu'il apprenne », vous risqueriez au contraire de provoquer un blocage. Il vaut mieux éviter de le laisser en culotte, ou slip s'il n'est pas prêt. En effet, en voulant trop se retenir l'enfant pourrait entraîner un processus de constipation.

Pas de compétition, de pression, de chantage ; accordez à votre enfant le droit de régresser.

Banalisez les échecs.

Proposez le pot régulièrement.

Demandez-lui s'il accepte d'aller sur le pot, ne jamais le forcer.

Il est important de **féliciter et d'encourager** l'enfant à agir comme une grande personne.

L'achat d'un pot peut être nécessaire car l'enfant se sent plus en sécurité et plus stable que sur les toilettes ; ses pieds touchent le sol et l'enfant adopte une meilleure posture.

Accompagnement de l'acquisition de la propreté à la crèche :

La coopération entre l'équipe et les parents est primordiale

La cohérence entre la maison et la crèche rend l'enfant confiant dans son apprentissage et devient alors « propre » plus naturellement.

Dès lors que votre enfant va sur le pot ou qu'il est prêt à enlever la couche pour se mettre en culotte, faites nous le savoir, pour que l'on agisse avec lui de la même façon que vous.

Une fois que votre enfant porte une culotte, ou slip, il est très important de ne pas lui remettre une couche car il n'y aurait plus de cohérence. Certes des petits accidents peuvent encore arriver, mais ce n'est pas grave cela fait partie de l'apprentissage et prouve que l'on a confiance en lui.

Il est important qu'il y ait un dialogue entre les parents et la crèche pour que les efforts soient suivis et que l'enfant ne soit pas perturbé par les différentes façons de faire.

N'hésitez pas à venir nous en parler ou nous demander conseils pour cet apprentissage qui est une étape aussi importante que la marche ou le langage dans la vie d'un enfant.

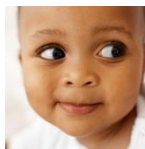
Conclusion

Les parents et l'équipe ont un **rôle d'accompagnateur** dans l'acquisition de la propreté. Ils ne doivent en aucun cas stresser ou mettre une certaine pression sur l'enfant s'ils veulent réussir sereinement cette étape dans la vie de l'enfant. L'apprentissage de la propreté doit se faire dans **un climat de confiance**.

L'adulte est là pour accompagner l'enfant en l'encourageant et le félicitant. Parfois un enfant peut présenter un blocage, ou un retard dans cet apprentissage. Ce n'est pas grave il est important **de laisser le temps à l'enfant**.

N'oublions pas que c'est l'enfant qui va décider du moment où il sera prêt pour franchir cette étape et non l'adulte qui souhaite le voir devenir propre.....

7-Charte de L'endormissement



Quelles sont les règles de sécurité à respecter ?

- **Positionner l'enfant sur le dos**
- Adapter la température du dortoir en fonction de la saison
- Turbulette adaptée à la taille de l'enfant
- Limiter le nombre de doudous dans le lit (maximum 2)
- Nouer les doudous maman « tee-shirt/foulard » qui restent dans le lit
- Pour les bébés, vérifier la présence d'un plan incliné sous le matelas
- S'assurer que les barreaux du lit soient remontés complètement (« clic ») en quittant le dortoir
- Assurer la surveillance régulière par la fenêtre et retourner voir l'enfant si besoin

Comment créer un cadre propice à l'endormissement ?



- Favoriser les couleurs pastel sur les murs
- Eviter une décoration trop chargée (murs, plafond, mobiles...)
- Créer une atmosphère calme (musique douce)
- **Ne pas plonger l'enfant complètement dans l'obscurité**
- Laisser un filet de lumière s'échappé de la fenêtre pour que l'enfant prenne conscience que nous sommes la journée et non la nuit
- Maintenir la température du dortoir entre **18° et 20°** maximum

Comment préparer l'enfant au coucher ?



- Dès les premiers signes de fatigue, expliquer à l'enfant qu'il va aller se reposer, dormir dans son lit
- Assurer les soins d'hygiène pour le confort de l'enfant (change, lavage de nez...)
- Déshabiller l'enfant et le laisser en body
- Donner à l'enfant sa tétine et son doudou

Comment s'effectue la mise au lit ?

- Mettre l'enfant dans son lit, dans sa turbulette et le positionner sur le dos
- Expliquer à l'enfant qu'il va se reposer, le rassurer par des mots, des gestes doux et apaisants, lui souhaiter une bonne sieste et lui dire que l'on viendra le chercher dès qu'il se réveillera.

Définition

Le doudou ou objet transitionnel (Winnicott) est le premier objet matériel que possède l'enfant. C'est un objet (peluche, morceau de tissu, foulard...) que l'enfant emporte partout avec lui. Il le traîne, le suce, le frotte, le tient serré contre lui, avec cette manière de le tripoter et le sentir. Il peut aussi prendre l'aspect de « phénomènes transitionnels » comme toucher les cheveux, les oreilles, manipuler une étiquette, une tétine, un objet sonore ...

Fonction

Il a une fonction rassurante. C'est un objet choisi et investi par l'enfant. Il provient de la maison, il est familier pour l'enfant puisqu'il le suit partout. Il le suit de la maison à la crèche ; ainsi l'enfant peut conserver une permanence, un lien entre le milieu familial et l'extérieur, entre soi et l'autre, entre le monde interne et le monde externe, entre la sécurité affective et l'autonomie. Ce qui permet la création d'un espace où pourra se glisser le jeu, la créativité, la relation à l'autre.

C'est parce que le doudou fait illusion de cette permanence qu'il contribue à pallier en partie l'angoisse de séparation.

Le doudou accompagne l'enfant au quotidien et l'aide à se construire.

Cependant, certains enfants n'en ont pas et n'en ressentent pas le besoin.

A la crèche ...

Le doudou accompagne l'enfant dans son quotidien à la crèche ; il doit donc être accessible, disponible (poches à doudous) à tous les moments de la journée et porté à la hauteur des enfants (surtout en période d'adaptation et en cas de tout changement dans la vie de l'enfant tels qu'une naissance, un déménagement, une séparation...).

Le doudou est un objet propre à l'enfant, ainsi l'enfant devra apprendre à en être responsable (avec l'aide de l'adulte).

Ce qu'il faut éviter : éviter la suppression brutale du doudou sans justification ; la perte du doudou peut déstabiliser l'enfant et peut créer une situation de manque affectif. Eviter, à l'inverse, de tendre systématiquement le doudou ; l'enfant a peut-être besoin d'une présence et de câlins.

Observation : si l'équipe observe un enfant en permanence avec son doudou, un accompagnement individuel peut être proposé afin de réduire le comportement d'angoisse.

A table, le doudou est parfois présent mais sous la chaise ou à côté de l'enfant.

En activité, c'est la même chose (ex=peinture).

Au changement de salle, le doudou peut suivre si l'enfant le demande.

Dans la cour, le doudou n'y va pas sauf en adaptation ou à des moments très difficiles.

En sortie extérieure (ex=Jardin Lecocq / spectacle), il est dans le sac à dos de l'adulte si besoin et pour ne pas le perdre.

L'équipe demande à ce qu'il y ait toujours une tétine à la crèche (qui y reste !).

Pour les tous petits, l'équipe demande durant les premières semaines un T-shirt ou une écharpe qui a l'odeur de maman et qui peut rester à la crèche.

Est-ce qu'un doudou se lave ?.....

BIEN SUR : l'idéal est d'en avoir deux Et de faire participer l'enfant lorsqu'il est plus grand (le lui faire mettre dans la machine).

Les doudous des enfants restant à la crèche sont lavés tous les vendredis.

Il ne faut pas le faire à son insu.

9-LA MORSURE

1. POURQUOI L'ENFANT MORD T-IL ?

Pendant la 1^{ère} année (phase orale), en portant les objets environnants à sa bouche, l'enfant les découvre et découvre le monde qui l'entoure. En grandissant, il peut garder ce contact par la bouche (mordre des jouets, des peluches, son doudou, des personnes).

Quand l'enfant mord, c'est qu'il n'arrive pas à s'exprimer et à se faire comprendre, cela l'angoisse, il devient agressif, il mord. C'est un moyen de s'exprimer et de se défouler. Souvent, le geste remplace la parole... faute de mots, l'enfant a recours à la morsure. En général, cette période durant laquelle l'enfant mord est passagère et disparaît notamment quand l'enfant est plus à l'aise avec son langage et sa motricité.

Au-delà de la 1^{ère} année, la morsure reste un acte impulsif que l'enfant ne peut contrôler, ni maîtriser. Il correspond souvent à la décharge brutale d'une tension, d'un malaise intérieur, d'une peur, d'une frustration que l'enfant ne peut exprimer par les mots. C'est pourquoi, si l'enfant agressé a besoin d'être consolé, « l'enfant agresseur » a aussi besoin de trouver compréhension de la part de l'adulte.

La morsure est surtout présente chez l'enfant lors de sa 2^{ème} année.

2. COMMENT REAGIR FACE A UN ENFANT QUI MORD ?

- Consoler tout d'abord l'enfant mordu
- Expliquer à l'enfant que mordre fait mal (« tu vois, on voit la marque de tes dents, ça fait mal, ton copain pleure », lui montrer que l'on soigne l'enfant mordu)
- Dire à l'enfant que l'on désapprouve son geste et non lui (« ce que tu fais n'est pas bien » et ne pas dire « tu es méchant »)
- Si l'enfant mord un camarade pour obtenir un jouet, expliquer-lui que les choses peuvent s'obtenir avec des mots et non en mordant, qu'il obtiendra de bien meilleurs résultats en étant gentil et non pas agressif
- Favoriser des temps d'attention, des moments de relations privilégiés avec l'enfant
- Valoriser l'enfant dans ses « bons » actes
- Trouver des nouveaux moyens d'expression (notamment par les jeux symboliques)
- Essayer de comprendre ; l'enfant a le droit d'exprimer sa colère, son malaise mais il n'a pas le droit de faire mal à l'autre. Il est important de communiquer avec l'enfant, de lui demander la raison de son mécontentement.
- Prendre le temps d'expliquer à l'enfant qu'il ne doit pas mordre, en étant ferme et clair et en se mettant à la hauteur de l'enfant et en captivant son attention

3. CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE ?

- Ne pas dire à l'enfant qu'il est méchant, ne pas le juger, ne pas lui mettre une étiquette (« c'est l'enfant qui mord », « c'est l'enfant mordeur »)
- Ne pas répondre par l'agressivité en le mordant (si l'adulte se permet de mordre alors pourquoi pas lui ?) ou en criant (la violence engendre la violence)

- Éviter de regrouper un trop grand nombre d'enfants dans un espace trop petit (faire des petits groupes, créer des petits coins, sortir à l'extérieur)
- Éviter les conflits inutiles en prévoyant l'acquisition de plusieurs jouets semblables pour un groupe
- Ne pas se focaliser sur le problème de la morsure, continuer à parler des autres choses de la vie quotidienne

Au lieu de condamner et rejeter l'auteur d'un comportement agressif, il est important de savoir que ce comportement est l'expression d'un malaise et que la violence reste l'attitude de celui qui ne voit pas d'autres façons de résoudre un problème qui l'obsède.

Si malgré vos explications, l'enfant continue à mordre fréquemment et profondément son entourage ou encore si il se fait mal à lui-même en se mordant, il est conseillé de consulter un pédiatre ou un psychologue pour enfant. Une séance peut parfois suffire à débloquent une situation problématique.

REFERENCES

« Ça mord à la crèche » Marie Léonard-Mallaval

Internet :

http://www.123boutchou.com/agressivite_enfant.html

<http://pagesperso-orange.fr/chezveronalice/agressivite.htm>

10-LE CONCEPT LOCZY

Lóczy est le nom d'une pouponnière à Budapest en Hongrie, créée par le Dr Emmi Pickler en 1946. Dans cette institution accueillant des enfants de 0 à 3 ans et privés de leur famille, l'éducation est basée sur une psychopédagogie ayant pour but de permettre à l'enfant de prendre une part active à son propre développement. Ce concept considère l'enfant comme un partenaire actif, un être doué de compétences et d'initiatives. L'enfant a la capacité de pouvoir, par lui-même, prendre, garder ou abandonner différentes positions de son corps, changer de posture, se déplacer, apprendre à se mettre debout et à marcher, sans nécessiter l'intervention de l'adulte. Cette approche contribue à un développement harmonieux et adapté aux capacités de l'enfant.

Les grands principes de cette méthode :

- Un *environnement stable* (stabilité des groupes d'enfants, des personnes qui accueillent, du déroulement des journées) qui permet à l'enfant de se situer dans le temps et l'espace, de pouvoir être actif dans un monde prévisible. Ainsi, l'enfant peut investir son espace de jeu avec intérêt et plaisir. L'espace de jeu est aménagé de sorte à favoriser et soutenir une **activité autonome** de l'enfant, qui peut expérimenter à son rythme diverses situations et se mouvoir en toute liberté et sans danger.
- Une *relation affective privilégiée* est nécessaire au bon développement de l'enfant. Elle implique une limitation du nombre de personnes s'occupant de lui ainsi qu'une continuité de leur présence et une constance dans leurs attitudes. Les temps de soins sont des occasions privilégiées de rencontre entre l'adulte et l'enfant ; les gestes sont délicats et respectueux. L'adulte reste attentif à ce qu'exprime chaque enfant : ses manifestations corporelles et émotionnelles sont considérées comme autant de signaux de communication, que l'adulte cherche à prendre en compte, ce qui permet à l'enfant de se sentir écouté et reconnu dans son individualité.
- Un *bon état de santé des enfants* : l'état émotionnel et la qualité des relations avec l'entourage ont une influence sur l'état de santé de l'enfant. Aussi une bonne santé physique est basée sur une alimentation adaptée et une hygiène de vie saine. La vie à l'extérieur y tient une place importante.

Tout cela est soutenu par 2 outils de travail fondamentaux :

- L'*observation* qui permet de se centrer sur l'enfant, d'être attentif à ce qu'il exprime et communique, de chercher à le comprendre et à lui apporter ce dont il a besoin.
- Le *travail en équipe* : c'est partager ses observations, ses difficultés, ses questionnements.

En pratique, sur le terrain...

Le personnel ne met jamais l'enfant dans des positions qu'il n'a pas acquises par lui-même car, ne les maîtrisant pas, il ne se sentirait pas en sécurité. On n'assoit pas un enfant qui ne sait pas se mettre seul dans cette position car, une fois assis, il restera immobile du fait de son manque d'équilibre (immaturité neurologique) et du développement musculaire insuffisant. L'enfant, par peur de tomber, restera statique et ne prendra que les jouets à sa portée et sera donc dépendant de l'adulte. Il pleurera s'il veut qu'on lui approche un jouet et s'il tombe car il ne saura pas se rasseoir. Alors que si l'enfant sait s'asseoir seul, il saura se tourner pour attraper des jouets donc pourra s'épanouir, découvrir son environnement, s'intéresser au monde qui l'entoure de façon autonome, sans avoir besoin de l'aide de l'adulte. S'il tombe en arrière, il saura se remettre seul dans la position souhaitée. Il est donc indépendant. Il en est de même pour la position verticale. Si l'enfant ne se met pas debout seul, c'est parce qu'il n'a pas acquis un système neurologique qui lui permette de tenir en équilibre, et parce les muscles de ses jambes et du dos ne sont pas assez développés pour soutenir le poids du corps.

Les interventions de l'adulte se font le plus souvent à distance, par un commentaire verbal qui aide l'enfant à prendre conscience de ses réussites, et non pas directement ce qui susciterait la passivité de l'enfant. L'adulte met des mots sur ce que l'enfant fait et ressent, il sollicite sa participation active mais l'avertit aussi de ce qui va lui arriver.

Cela ne signifie pas que l'adulte doit être absent ou ne doit jamais intervenir. L'adulte est nécessaire au bon développement de l'enfant sur le plan de la sécurité physique et affective. Il est indispensable que l'adulte stimule et encourage l'enfant à s'épanouir et à découvrir de nouvelles aptitudes physiques et intellectuelles, notamment par le jeu.

Citation EMMI PIKLER

« L'enfant qui obtient quelque chose par ses propres moyens acquiert des connaissances d'une autre nature que celui qui reçoit la solution toute faite »

Bibliographie

- E. Pikler : "Se mouvoir en liberté dès le premier âge"

11-LA PEDAGOGIE MONTESSORI

La pédagogie Montessori est basée sur les observations et découvertes de Maria Montessori, médecin, pédagogue italienne à la fin du XIXème et au début du XXème siècle.

En 1907 elle crée la première maison des enfants (Casa del bambini) dans laquelle des enfants de quartiers défavorisés de Rome ont été accueillis.

Après avoir observé des enfants attentivement et tels qu'ils sont durant de longues heures, Maria Montessori a préparé des activités destinées à les aider dans leur développement, elle a notamment découvert que si les enfants évoluent dans un environnement spécialement adapté, ils sont concentrés et ont un meilleur contrôle d'eux-mêmes.

La philosophie Montessori est basée sur une approche éducative globale de la naissance à l'âge adulte. Elle est le résultat d'observations d'enfants de milieux culturels variés, qui ont permis à Maria Montessori de conclure que tous les enfants ont pourvus de capacités universelles leur permettant d'acquérir des connaissances.

Aujourd'hui cette pédagogie est utilisée dans le monde entier ;

La pédagogie Montessori est destinée à forger le jeune être humain dans son intégralité et sur tous les plans : physique, social, spirituel. La mission première de cette pédagogie est d'aider l'enfant à se construire pleinement de manière autonome pour devenir un adulte confiant et responsable. Cet adulte doit avoir connaissance du monde et de la vie dans toute sa complexité, dans toute sa fragilité et dans toute sa relation étroite avec chaque être humain. Elle place l'enfant comme acteur de sa propre vie, comme responsable de ses propres gestes et comme individu qui possède toutes les clés de sa réussite.

Les grands principes de cette méthode :

La pédagogie Montessori prône la connaissance comme facteur essentiel permettant à chaque individu de vivre libre en harmonie avec lui-même, avec ses pairs et avec son milieu naturel. Elle est reconnue pour développer le plein potentiel de chaque enfant, dans un milieu d'apprentissage stimulant, humaniste et ouvert sur le monde.

Pour Maria Montessori, l'individu agit par lui-même pour apprendre parce qu'il est motivé par une curiosité naturelle et l'amour de la connaissance. Pour Maria Montessori l'important est de cultiver l'envie d'apprendre chez les enfants plutôt que de les asséner de faits préétablis. Avant de vouloir enseigner quelque chose à un enfant il faut connaître son développement, son ressenti et la manière dont il reçoit les signaux et stimuli. Maria Montessori a identifié 5 étapes de développement chez l'enfant en fonction de tranche d'âge :

- De 0 à 3 ans : l'embryon spirituel, l'esprit absorbant (inconscient)
- De 3 à 6 ans : l'esprit absorbant, les périodes sensibles, la normalisation
- De 6 à 12 ans l'enfance
- De 12 à 15 ans la puberté
- 15 à 18 ans : l'adolescence

Pour Maria Montessori « la période la plus importante de la vie se situe entre la naissance et 6 ans et non pas durant les études universitaires. »

En pratique :

Constamment à disposition des enfants les objets attirent leur attention et éveillent leur curiosité.

Pour favoriser le développement sensoriel les objets sont colorés, émettent des sons, sont de formes et de poids différents.

L'adulte favorise un espace adapté, afin de laisser libre cours à l'imagination, à l'envie de l'enfant qui n'ont pas tous les mêmes besoins au même moment.

Cette pédagogie privilégie le concret permettant à l'enfant d'expérimenter pour mieux comprendre.

Les enfants vont évoluer dans un environnement basé sur 3 choses :

- **L'attitude de l'adulte** : il accompagne l'enfant, le guide ; il sert de médiateur entre l'enfant et le matériel, entre l'enfant et le groupe. C'est une personne bienveillante qui instaure un climat de confiance et bien être.
- **L'ambiance et l'organisation de l'espace** : l'environnement est adapté aux besoins de l'enfant en fonction de son stade de développement. Le lieu est organisé où chaque chose est à sa place (donnant un repère à l'enfant)
- **Le matériel** est adapté à la taille de l'enfant pour faciliter la manipulation, il aide au développement de l'activité motrice, sensorielle et intellectuelle, il favorise l'autonomie. Les objets sont constamment à disposition, il permet de favoriser le concret car l'enfant utilise tous ses sens pour apprendre, il touche, il manipule les objets/ jouets.

Citation Maria Montessori

« Aide moi à faire seul »